



Gaston CALMETTE

Directeur-Gérant

RÉDACTION — ADMINISTRATION

26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^t)

POUR LA PUBLICITÉ

S'adresser, 26, RUE DROUOT

A L'HOTEL DU FIGARO

ET POUR LES ANNONCES ET RÉCLAMES

Chez MM. LAGRANGE, CERF & C^o
8, place de la Bourse

LE FIGARO

« Loué par ceux-ci, blâmé par ceux-là, me moquant des sots, bravant les méchants, je me hâte de rire de tout... de peur d'être obligé d'en pleurer. » (BEAUMARCHAIS.)

H. DE VILLEMESSANT

Fondateur

RÉDACTION — ADMINISTRATION

26, rue Drouot, Paris (9^e Arr^t)

TELEPHONE, Trois lignes : N° 102/1, 102/2, 102/3

ABONNEMENT

Trois mois	Six mois	Un an	
Paris et Seine-et-Oise.....	15	30	60
Départements.....	18	35	70
Union postale.....	21	40	80

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste de France et d'Algérie.

SOMMAIRE

PAGES 1, 2 ET 3

Le futurisme : F.-T. MARINETTI.
 La Vie de Paris : « Le Roi » à l'Elysée...
 Palace : UN MONSIEUR DE L'ORCHESTRE.
 Le complot Caillaux : UN RENSEIGNÉ.
 Le commerce franco-anglais menacé : LOUIS CHEVREUSE.
 Le five o'clock du « Figaro » : FABIEN.
 La Chambre : Histoire d'un instituteur : PASPERDUS.
 Autour de la politique : AUGUSTE AVRIL.
 Comment voterons-nous ? : La représentation proportionnelle : GEORGES BURDON.

PAGES 4, 5 ET 6

La Made au théâtre : GHENTA.
 Une curieuse aventure : CHARLES DAUZATS.
 Le monde religieux : La dissolution de la diocésaine de la Gironde : JULIEN DE NARFON.
 En Allemagne : Nuremberg. — La Franconie : JULES HURET.
 Les Théâtres : Gymnase : « L'Âne de Buridan » : FRANCIS CHEVREUSE. — Théâtre Alexandre : Répétition générale de « la Ville morte » : R. M.
 Dessin : Au Gymnase : « L'Âne de Buridan » : DE LOSQUES.
 « L'Âne de Buridan » : ROBERT DE FLERS ET G.-A. DE CAILLAVET.

Le Futurisme

M. Marinetti, le jeune poète italien et français, au talent remarquable et fougueux, que de retentissantes manifestations ont fait connaître dans tous les pays latins, vient d'une pléiade d'enthousiastes disciples, vient de fonder l'École du « Futurisme » dont les théories dépassent en hardiesse toutes celles des écoles antérieures ou contemporaines. Le *Figaro* qui a déjà servi de tribune à plusieurs d'entre elles, et non des moindres, offre aujourd'hui à ses lecteurs le manifeste des « Futuristes ». Est-il besoin de dire que nous laissons au signataire toute la responsabilité de ses idées singulièrement audacieuses et d'une outrance souvent injuste pour des choses éminemment respectables et, heureusement, partout respectées ? Mais il était intéressant de réserver à nos lecteurs la primeur de cette manifestation, quel que soit le jugement qu'on porte sur elle.

Nous avions veillé toute la nuit, mes amis et moi, sous des lampes de mosquée dont les coupoles de cuivre aussi ajourées que notre âme avaient pourtant des cœurs électriques. Et tout en pléinant notre native paresse sur d'opulents tapis persans, nous avions discuté aux frontières extrêmes de la logique et griffé le papier de démentes écritures.

Un immense orgueil gonflait nos poitrines à nous sentir debout tous seuls, comme des phares ou comme des sentinelles avancées, face à l'armée des étoiles ennemies, qui campent dans leurs bivouacs célestes. Seuls avec les mécaniciens dans les infernales chaufferies des grands navires, seuls avec les noirs fantômes qui fourraient dans le ventre rouge des locomotives affolées, seuls avec les ivrognes battant des ailes contre les murs !

Et nous voilà brusquement distraits par le roulement des énormes tramways à double étage, qui passent sursautant, bariolés de lumières, tels les hameaux en fête que le Pô débordé ébranle tout à coup et déracine, pour les entrainer, sur les cascades et les remous d'un déluge, jusqu'à la mer.

Puis le silence s'aggrava. Comme nous écoutions la prière exténuée du vieux canal et crissés les os des palais moribonds dans leur barbe de verdure, soudain rugirent sous nos fenêtres les automobiles affamées.

— Allons, dis-je, mes amis ! Parlons ! Enfin, la Mythologie et l'Idéal mystique sont surpassés. Nous allons assister à la naissance du Centaure et nous verrons bientôt voler les premiers anges ! — Il faudra ébranler les portes de la vie pour en essayer les gonds et les verrous ! Parlons ! Voilà bien le premier soleil levant sur la terre !... Rien n'égale la splendeur de son épée rouge qui s'escrime pour la première fois dans nos ténébres millénaires.

Nous nous approchâmes des trois machines renâclantes pour flatter leur poitrail. Je m'allongai sur la mienne... Le grand balai de la folie nous arracha à nous-mêmes et nous poussa à travers les rues escarpées et profondes comme des torrents desséchés. Ça et là, des lampes malheureuses, aux fenêtres, nous enseignaient à mépriser nos yeux mathématiques.

— Le flair, crier-je, le flair suffit-àux fauves !... Sortons de la Sagesse comme d'une gangue hideuse et entrons, comme des fous pimentés d'orgueil, dans la bouche immense et torse du vent !... Donnons-nous à manger à l'Inconnu, non par désespoir, mais simplement pour enrichir les insondables réservoirs de l'Absurde ! Comme j'avais dit ces mots, je virai brusquement sur moi-même avec l'ivresse folle des caniches qui se mordent la queue, et voilà tout à coup que deux cyclistes me désapprouvèrent, tubant devant moi ainsi que deux raisonnements persuasifs et pourtant contradictoires. Leur ondoisement stupide discutait sur mon terrain... Quel ennui ! Pouah !... Je coupai court et, par dégoût, je me flanquai dans un fossé... Oh ! maternal fossé, à moitié plein d'une eau vaseuse ! Fossé d'usine ! J'ai savouré à pleine bouche ta boue fortifiante !

Le visage masqué de la bonne boue des usines, pleine de scories de métal, de sueurs initiales et de sue céleste, portant

nos bras foulés en écharpe, parmi la complainte des sages pêcheurs à la ligne et des naturalistes navrés, nous déclames nos premières volontés à tous les hommes vivants de la terre :

Manifeste du Futurisme

1. Nous voulons chanter l'amour du danger, l'habitude de l'énergie et de la témérité.
 2. Les éléments essentiels de notre poésie seront le courage, l'audace et la révolte.
 3. La littérature ayant jusqu'ici magnifié l'immobilité pensive, l'extase et le sommeil, nous voulons exalter le mouvement agressif, l'insomnie fiévreuse, le pas gymnastique, le saut périlleux, la gille et le coup de poing.
 4. Nous déclarons que la splendeur du monde s'est enrichie d'une beauté nouvelle : la beauté de la vitesse. Une automobile de course avec son coffre orné de gros tuyaux, tels des serpents à l'haleine explosive... une automobile rugissante, qui a l'air de courir sur de la mitraille, est plus belle que la Victoire de Samothrace.
 5. Nous voulons chanter l'homme qui tient le volant, dont le tige idéale traverse la terre, lancée elle-même sur le circuit de son orbite.
 6. Il faut que le poète se dépense avec chaleur, éclat et prodigalité, pour augmenter la ferveur enthousiaste des éléments primordiaux.
 7. Il n'y a plus de beauté que dans la lutte. Pas de chef-d'œuvre sans un caractère agressif. La poésie doit être un assaut violent contre les forces inconcues, pour les sommer de se coucher devant l'homme.
 8. Nous sommes sur le promontoire extrême des siècles !... A quel bon regarder derrière nous, du moment que il nous faut défoncer les vantaux mystérieux de l'impossible ? Le Temps et l'Espace sont morts hier. Nous vivons déjà dans l'éternelle vitesse omniprésente.
 9. Nous voulons glorifier la guerre, — seule hygiène du monde, — le militarisme, le patriotisme, le geste destructeur des anarchistes, les belles idées qui tuent et le mépris de la femme.
 10. Nous voulons démolir les musées, les bibliothèques, combattre le moralisme, le féminisme et toutes les lâchetés opportunistes et utilitaires.
 11. Nous chanterons les grandes foules agitées par le travail, le plaisir ou la révolte ; les ressacs multicolores et polyphoniques des révolutions dans les capitales modernes ; la vibration nocturne des arsenaux et des chantiers sous leurs violentes lunes électriques ; les gares glouglouantes avaleuses de serpents qui fument ; les usines suspendues aux nuages par les ficelles de leurs fumées ; les ponts aux bonds de gymnastes lancés sur la couteillerie diabolique des fleuves ensoleillés ; les paquebots aventureux flânant l'horizon ; les locomotives au grand portrair qui piaffent sur les rails, tels d'énormes chevaux d'acier bridés de longs tuyaux et le vol glissant des aéroplanes, dont l'hélice a des claquements de drapeaux et des applaudissements de foule enthousiaste.

C'est en Italie que nous lançons ce manifeste de violence cubulante et incendiaire, par lequel nous fondons aujourd'hui le *Futurisme*, parce que nous voulons délivrer l'Italie de sa gangrène de professeurs, d'archéologues, de cicéroniens et d'antiquaires.

L'Italie a été trop longtemps le marché des brocanteurs qui fourniraient au monde le mobilier de nos ancêtres, sans cesse renouvelé et soigneusement travaillé pour simuler le travail des taretés vénérables. Nous voulons débarrasser l'Italie des musées inoublables qui la couvrent d'innombrables cimetières. Musées, cimetières !... Identiques vraiment dans leur sinistre coudolement de corps qui ne se connaissent pas. Dortoirs publics où l'on dort à jamais côte à côte avec des êtres haut ou incognito. Férocité réciproque des peintres et des sculpteurs s'entre-tuant à coups de lignes et de couleurs dans le même musée.

Qu'on y fasse une visite chaque année comme on va voir ses morts une fois par an !... Nous pouvons bien l'admettre !... Qu'on expose même des fleurs une fois par an aux pieds de la *Jocunde*, nous le concevons !... Mais que l'on aille promener quotidiennement dans les musées nos tristesses, nos courages fragiles et notre inquiétude, nous ne l'admettons pas !... Admirer un vieux tableau, c'est verser notre sensibilité dans une urne funéraire au lieu de la lancer en avant par jets-violents de création et d'action. Voulez-vous donc gâcher ainsi vos meilleures forces dans une admiration inutile du passé, dont vous sortez forcément épuisés, amoindris, piétinés ?

En vérité, la fréquentation quotidienne des musées, des bibliothèques et des académies (ces cimetières d'efforts perdus, ces calvaires de rêves crucifiés, ces registres d'éclats brisés !...) est pour les artistes ce qu'est la tutelle prolongée des parents pour des jeunes gens intelligents, ivres de leur talent et de leur volonté ambitieuse.

Pour des moribonds, des invalides et des prisonniers, passe encore. C'est peut-être un baume à leurs blessures, que l'admirable passé, du moment que l'avenir leur est interdit !... Mais nous n'en voulons pas, nous, les jeunes, les forts et les vivants *futuristes* !

Vient donc les bons incendiaires aux doigts carbonisés !... Les voici ! Les voici !... El boulez donc le feu aux rayons des bibliothèques ! Détonnez le cours des canaux pour inonder les caveaux des musées !... Oh ! qu'elles naient à la dérive, les toiles glorieuses ! A vous les pioches et les marteaux !... sapez les fondements des villes vénérables.

Les plus âgés d'entre nous ont trente ans ; nous avons donc au moins dix ans

pour accomplir notre tâche. Quand nous aurons quarante ans, que de plus jeunes et plus vaillants que nous veuillent bien nous jeter au panier comme des manuscrits inutiles !... Ils viendront contre nous de très loin, de partout, en bondissant sur la cadence légère de leurs premiers poèmes, griffant l'air de leurs doigts crochus, et humant, aux portes des académies, la bonne odeur de nos esprits pourrissants déjà promis aux catacombes des bibliothèques.

Mais nous ne serons pas là. Ils nous trouveront enfin, par une nuit d'hiver, en pleine campagne, sous un triste hangar pianoté par la pluie monotone, accroupis près de nos aéroplanes trépidants, en train de chauffer nos mains sur le misérable feu que feront nos livres d'aujourd'hui flambant gaiement sous le vol étincelant de leurs images.

Ils s'amèteront autour de nous, hâlants d'angoisse et de dépit, et, tous, exaspérés par notre fier courage infatigable, s'élançant sur nous leur, avec d'autant plus de haine que leur cœur sera ivre d'amour et d'admiration pour nous. Et la forte et la saine injustice éclatera radieusement dans leurs yeux. Car l'art ne peut être que violence, cruauté et injustice.

Les plus âgés d'entre nous n'ont pas encore trente ans ; et pourtant nous avons déjà gaspillé des trésors, des trésors de force, d'amour, de courage et d'âpre volonté, à la hâte, en délire, sans compter, à tour de bras, à perdre haleine.

Regardez-nous ! Nous ne sommes pas essouffés... Notre cœur n'a pas la moindre fatigue ! Car il s'est nourri de feu, de haine et de vitesse ! Cela vous étonne ? C'est que vous ne vous souvenez même pas d'avoir vécu ! — Debout sur la cime du monde, nous lançons encore une fois le défi aux étoiles !

Vos objections ? Assez ! assez ! Je les connais ! C'est entendu ! Nous savons bien ce que notre belle et fausse intelligence nous affirme. — Nous ne sommes, dit-elle, que le résumé et le prolongement de nos ancêtres. — Peut-être !... Qu'importe ?... Mais nous ne voulons pas entendre ! Gardez-vous de répéter ces mots infâmes ! Lèvez plutôt la tête !

Debout sur la cime du monde, nous lançons encore une fois le défi insolent aux étoiles !

F.-T. Marinetti.

LA VIE DE PARIS

« Le Roi » à l'Elysée... Palace

Il y eut avant-hier soir dans tous les théâtres de Paris, à l'heure où généralement s'éteignent les dernières chandelles et où les artistes remplacent en hâte par leurs sombres vêtements familiers les somptueux et éclatants oripeaux professionnels, un insusité et tout à fait surprenant branle-bas !

Les lampes électriques restèrent allumées dans les loges et chacun échangea au contraire ses costumes de théâtre contre des travestissements plus éclatants et plus somptueux encore ; c'est que tous les artistes de Paris étaient venus à venir fêter la 200^e représentation du *Roi*, le magnifique succès du théâtre des Variétés !

Et à l'heure où, les autres nuits, filent seulement dans l'immense avenue quelques autos silencieuses ramenant vers les Passy ou les Auteuil les amateurs de spectacle, c'était la curieuse et ininterrompue chevauchée des HP de tous formats, de tous moteurs et de tous vernis.

Les autos s'arrêtaient devant la porte illuminée de l'Elysée-Palace et, entre deux haies de curieux acharnés autant que noctambules, déposaient des petits paquets de soie froissant qui étaient des moins costumés, et des pantins plus ou moins comiques qui étaient des hommes déguisés.

Le seuil franchi, il fallait montrer patte blanche et carte beige personnelle à trois juges revêtus de pourpre qui, gravement, pointaient les arrivants sur une feuille de contrôle. Quand on avait franchi Minos, Eaque et Rhadamante, il fallait remettre sa carte à un cerbère, et alors seulement on était autorisé à recevoir la poignée de main de bienvenue d'un doge à l'orgnon souriant, qui n'était autre que Fernand Samuel, directeur de l'heureux théâtre des Variétés et maire du palais sans soucis du triomphant roi de Cerdagne.

Une foule compacte et bigarrée, composée des plus jolies actrices de Paris et de tous les hommes qui de tout près ou d'excessivement loin ont des raisons de s'intéresser aux choses du théâtre, allait et venait dans les immenses salons éclairés à giorno, chacun examinant son voisin et s'amusant de reconnaître tout à coup sous l'accoutrement le plus baroque et le plus imprévu un grave confère inséparable, dans son souvenir, de la plus sévère jaquette ou de la plus solennelle redingote !

Quand il parut que tous les privilégiés de cette fête ravissante devaient être arrivés, on vit s'avancer, puis se former en rond une fanfare de gardes républicains, qui, sous la conduite d'un chef de musique grassouillet à la mine et aux gestes prodigieusement comiques, se mit à défilé le répertoire classique des concerts de jardins publics... Il fallut à la foule quelques instants pour reconnaître sous ces uniformes tous les artistes des Variétés soufflant dans des instruments bigobones, au rythme de la baguette de l'impayable Guy. Ce fut un éclatement de rires et de bravos, qui devint de la frénésie quand Max Dearly fit entendre, accompagné en sourdine par ses camarades, la classique solo de piston des auditions en plein air.

La fanfare ayant ensuite entonné la *Marche de Cerdagne*, on vit entrer sur un cheval en carton à jupe le roi Jean IV lui-même, escorté d'un état-major chevauchant également des coursiers provenant de la même écurie.

Un cortège solennel se forma aussitôt spontanément et le peuple, suivant son souverain

en poussant des vivats et des clameurs, gagna les vastes salles à manger et s'éparpilla en groupements sympathiques autour d'une multitude de tables luxueusement fleuries.

Sur ces tables chacun trouva un très joli menu orné d'un dessin de de Losques et représentant spirituellement le Roi embrassant en même temps Mlle. Lavallière et Mlle. Lanterne, qui furent chacune exactement cent fois de suite l'espiègle et délurée petite You-You de la comédie de MM. de Caillavet, Robert de Flers et Emmanuel Arène.

Je renonce à vous donner une idée de l'aspect féérique que présentait alors cette foule de jolies actrices aux parures brillantes et chatoyantes encadrées de dominos et de costumes masculins variés à l'infini, et échangeant d'une table à l'autre des propos joyeux et des répliques — je vous jure — le plus souvent spirituelles !

A la table d'honneur présidait Samuel le Magnifique — le Doge de face, — ayant à ses côtés Mmes Lender, Séverine, Yvette Guilbert et Mily Meyer. Beaucoup plus préoccupé de savourer l'excellent menu que de faire du reportage, j'avoue à ma honte de soistrise n'avoir pas songé à noter exactement le nom de toutes les belles invitées ; au reste, mes deux manchettes et mon plastron n'y auraient pas suffi... Cependant en forçant mon souvenir, je vois passer devant mes yeux fermés, se suivant en théories suggestives et galantes :

Mmes-Lavallière, en délicieux petit cow-boy ; Lanterne, en mignonne bohémienne ; Jeanne Saulier, charmante en toilette 1890 ; Germaine Galois, à jolies en Hollandaises ; Diderot, en gisane, fraîche petite statue de Saxe ; Marville, superbe en robe second Empire ; Lyse Betty, ravissante en Espagnole de Zuloaga ; Ginette, esquisse en Mexicaine ; Ugalde, si svelte en tambour royal ; Juliette Claret, toute gracieuse en Leonida de Bohèmes ; Corciade, éclatante en fleur écarlate ; Faber, très belle en dame Louis XV ; Delza, toute séduisante en son originale toilette premier Empire.

Mais comment sortir de ce recensement monstre sans avoir recours à l'ordre alphabétique ? Et je note :

Mmes d'Arthigny, Azmout, Raymonde Ariet, Yv. d'Arthigny, Arnould, Leberg, Becker, Yv. Barriol, Brasseur, Chapelas, Cézanne, Clairville, Th. Cernay, Campion, Caumont, Th. Berka, Blangot, Gabry Boissy, Barot, Barety, Baron, Cl. Barton, Paul Boyer, Debacker, Renée Desprez, Dehérain, Derys, Debrayne, Derlyal, Mitz-Dati, M. Durand, Dupas, Ad. Doré, Destralles, Delmarès, Deminy, Desbarrolles, René Demay, Ch. Dix, Demours, Daupel, Delyane, Fursy, Gilberte, Gareda, Guillemain, Guélin, Guardia, Germaine, Heffer, M. L. Herodot, Invernizzi, Isola, Issaurat, Ev. Janney, miss Lawler, Lender, Lukas, Henriette Lamy, Lyanès, Lilliane, Leduc, Lynn, Le Bland, Lambert, Lancay, Lenepveu, Lauzière, de Méringo, Méridand, Marilly, Yves Macle, Marie Magnier, Méronié, Marro, Méry, Picard, Ninone, Maylianes, Morly de Morsira, Madry, Mlot Darcyle, Flor Mignot, Adrien Milly, Miss Païry, des Nilays, Prince, Peryon, Polaire, Pa-rés, Lucie Pézet, Alice Perrat, du Perray, Jeanne Rosny, M. L. Roger, Simon-Girard, Mary Stelly, Sandry, André Sylvane, Spiroux, Tursanne, de Thau, Talmont, Jeanne Ugalde, G. Vix, Viti, Valdey, Colette Willy, Vernell, Voultze, Villamaïn, Watson, Yaine, Yrven, etc., etc.

Lorsque tout le monde fut assis, on vit entrer non sans stupefaction, très élegant dans son frac irréprochable, un souverain voisin, à la barbe cheue et soyeuse, qui s'avancra majestueusement parmi les tables et s'en alla donner l'accolade à son collègue de Cerdagne. Cette étonnante Majesté n'était autre que l'excellent Huguenet qui, une fois de plus, savez-vous, remporta un magnifique succès.

Après le souper, on se répandit — selon l'expression consacrée — dans le hall immense, où, après que l'on eut écouté une amusante chanson improvisée par Fursy et avoir regardé une pièce d'ombres donnée par les chansonniers de la Lune rousse, on organisa des valseades enlaidies et des farandoles monstres !...

Et pendant ce temps les projecteurs répandaient sur les danseurs des faisceaux lumineux de toutes couleurs, et le magnétisme des photographes faisait rage...

Et ce fut l'Aurore aux doigts de rose qui, en même temps qu'elle entr'ouvrait les portes de l'Orient, dut se charger de fermer celles de l'Elysée-Palace.

Un Monsieur de l'Orchestre.

Échos

La Température

Encore une très belle journée, hier, à Paris. Le ciel est de la plus grande pureté, et le soleil réjouit par ses rayons du printemps la terre du plus vif éclat. Quant à la température, elle est sensiblement la même que celle de la veille, pendant la matinée. A sept heures du matin le thermomètre marquait 2^e au-dessous de zéro ; mais l'après-midi on notait 11^e au-dessus. La pression barométrique, qui s'est un peu relevée, accusait, à midi, 766^{mm}.

Une aire anticyclonique couvre l'Europe centrale, et le maximum barométrique se trouve près de Vienne (770^{mm}). Des neiges et des pluies sont tombées dans le nord et l'est du continent. En France, le temps a été beau partout, mais la mer est restée houleuse sur les côtes de la Méditerranée.

La température se relève notablement sur nos régions du Sud.

Départements, le matin, au-dessus de zéro : à Boulogne, à l'île d'Aix, à Cherbourg, à Biarritz et à Bordeaux, 5^e à Ouessant, 5^e à Toulon, 6^e à Marseille, 8^e à Perpignan et à Cette, 11^e à Orléans, 16^e à Alger.

Au-dessus de zéro : 0^e à Rochefort et à Limoges, 1^e à Nantes, au Mans et à Lyon, 2^e à Dunkerque et à Charleville, 3^e à Nancy et à Besançon, 5^e à Belfort.

En France, le temps va rester beau et frais, sauf dans le Midi où des pluies sont probables avec température relativement élevée.

(La température du 19 février 1909 était, à Paris : 8^e au-dessus de zéro le matin et 0^e l'après-midi ; baromètre : 753^{mm} ; grande pluie.)

Monte-Carlo. — Température : à dix heures du matin, 12^e ; à midi, 14^e ; temps doux ; à Paris : 8^e au-dessus de zéro ; à 753^{mm} ; grande pluie.

Nice. — Température : à midi, 15^e ; à trois heures, 14^e.

Du New York Herald : A New-York : Temps pluvieux. Température : maxima, 10^e ; minima : 5^e. Vent d'est, modéré.

A Londres : Temps beau. Température :

maxima, 8^e ; minima, 0^e. Vent est-sud-est, faible. Baromètre : 768^{mm}. A Berlin : Temps beau.

Les Courses

Aujourd'hui, à 2 heures, Courses à Vincennes. — Gagnants du *Figaro* :

Prix Michélet : Frivole ; Fringante.
 Prix de Mayenne : Fada ; Bourgoigne.
 Prix Léda : Farnée ; Frégoli.
 Prix Mambrino : Fresnay ; Escapade.
 Prix de Nations-Laffite : Electa ; Eclairer.
 Prix du Plateau : Fred Leyburn ; Elisabeth.
 Prix de La Varenne : Elysse ; Etendard.

A Travers Paris

Le roi des Bulgares a chargé M. Stancioff, ministre de Bulgarie à Paris, de déposer en son nom une couronne sur le cercueil du marquis Costa de Beauregard et d'offrir ses condoléances à la famille du défunt.

M. Jean Richepin a fait jeter son entrée sous la Coupole au son du tambour. C'est le rite. Lorsqu'un nouvel académicien, vêtu de son habit neuf, se présente devant la lourde porte verte, des militaires portent les armes et le tambour bat aux champs. Depuis Napoléon I^{er}, il y a toujours eu dans le vestibule du palais, aux jours de réception académique, un piquet d'honneur et un tambour.

Toujours, sauf une fois, voilà trois ans, quand M. Etienne Lamy vint prendre séance. Ce jour-là il y eut bien un piquet d'honneur, mais le tambour manqua. A sa place, il y avait un clairon. Un clairon ! tout le monde fut d'accord pour le prier de se taire. M. Etienne Lamy fut reçu sans tambour ni trompette.

Le secrétaire de l'Institut fit au ministre de la guerre les démarches nécessaires pour éviter le retour d'un pareil incident. On lui promit que jamais plus on ne verrait de clairon sur le passage du récipiendaire. Mais, pour plus de certitude, le secrétaire perpétuel, chaque fois qu'il écrit au ministre pour lui demander le piquet, prend soin d'ajouter : avec un tambour.

RUPTURE

J'ai vu, jeudi soir, sur le quai Noir de gens quittant la Coupole, Une belle fille au galbe marqué Digne d'un fronton d'Acropole. Comme elle hélait un sapin, Je l'abordai, fâchéur qui muse : « Quoi ? vous pleurez quand tout Paris s'amuse ? » Lors, elle dit : « C'est que j'étais la Muse, La Muse de Jean Richepin ! »

Or, il me quitte, il me lâche, il me plaque ! Oh ! je ne me plains pas d'ailleurs, Car il m'a couverte de fleurs, Et dans les termes les meilleurs ! Mais, avec l'habit vert et le chapel à claques, Je sens, quitte à le regretter, Qu'il ne peut plus me fréquenter ! Il ne le peut plus ! c'est dommage ! Le voilà désormais forcé D'être sage comme une image, Officiel et compassé !

Pour mesurer au centimètre Chaque pensée et chaque mot, Je parle trop vite et trop haut ; Je ne pourrais plus que le compromettre ! Puis, c'est l'estomac gonflé, à m'importer quel prix ! Donc il doit me mettre à la porte ; Et je l'ai fort bien compris. C'est pour cela que j'ai pris Ce taxi qui me transporte Au prochain bouillon Chez Ponchon !

Louis MARSOLLEAU.

M. Alphonse Lemerre, éditeur du Parnasse, « l'homme qui bêche tout nu », était maire, maire de Ville-d'Avray, depuis de longues années.

Or hier il a adressé sa démission au préfet de Seine-et-Oise. Les motifs sont d'ordre politique, nous dit une dépêche. On ne sait pas si le préfet sera content. Mais les habitants de Ville-d'Avray, sûrement, auront des regrets.

Chaque année, en effet, au pied du Tapis-Vert, M. le maire faisait dresser une tente foraine où des artistes célèbres venaient donner les plus belles représentations du monde. C'étaient Worms et Mme Barretta-Worms ; c'étaient les deux Coquelins. Le prix des places tombait dans le tronç tricolore des œuvres municipales. On ignore si le successeur de M. Alphonse Lemerre à la mairie lui succédera aussi comme impresario. On en peut douter. Et tant pis pour les pauvres !

Réponse collective.

Pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui lui sont adressées, Henri Petit, le grand tailleur-couturier, annonce que l'inauguration de ses nouveaux salons du boulevard Malesherbes aura lieu dans une huitaine de jours. Ses clients ne perdront rien pour attendre, car il leur promet des révélations et des créations sensationnelles au point de vue du genre, et des prix spécialement établis pour cette circonstance.

Faire venir le public est bien, le rétenir est mieux encore ; tel est le cas de la *Revue des Folies-Bergère* qui voit chaque jour augmenter son succès, grandir son triomphe. Il est vrai que cette merveilleuse revue est interprétée par une troupe unique, comme jamais l'on n'en vit encore une : miss Campion, Marie Leclud, Clara Faurens, Claudius, Pongaud, Maurel, Morton et Marie Marville, tels sont les incomparables interprètes du « clou de la saison ».

Le commandeur Pini quittera Paris aujourd'hui. Il se rend à Londres, où il compte passer quelques jours. Il a été, hier soir, l'hôte de M. Ad.

Guyon, président de la société « le Sabre », qui donnait, en son honneur, un élégant dîner d'escrimeurs.

La plus goûtée, la plus appréciée de nos grandes marques françaises par la haute société russe est la plus aristocratique de nos marques, la Lorraine-Dietrich.

Un admirable six-cylindres Lorraine-Dietrich, destinée au prince Orloff, ce dilettante de l'automobile, vient précisément d'arriver à Monte-Carlo.

Elle l'a gagné par la route, conduite par Rougier, ce maître du volant, qui, avec elle, a brûlé les étapes. Ne disons pas en combien peu de temps, pour ne point effaroucher les céphérophobes.

ventions prévus par les lois et ordonnances relatives à la police des chemins de fer et des tramways.

La seconde — loi du 30 décembre 1903 — s'appliquait à tous les délits et faits de grève.

La troisième — loi du 1^{er} avril 1904 — visait les délits de presse et de réunion, les déserteurs et insoumis des armées de terre et de mer.

La quatrième — loi du 2 novembre 1905 — effaçait les délits et contraventions, en matière de réunions, d'élections, de grèves, de manifestations à l'occasion du 1^{er} mai.

La cinquième — loi du 23 décembre 1905 s'appliquait aux bouilleurs de cru.

La sixième — loi du 12 juillet 1906 — visait encore les délits commis à l'occasion du 1^{er} mai; et la septième — loi du 10 avril 1908 — les infractions se rattachant aux événements du Midi, crise viticole.

Enfin, la huitième loi d'amnistie, relative aux événements de Draveil, vient d'être votée.

Les Chambres ont donc passé l'éponge sur les attentats de toute nature commis contre la propriété, contre la patrie par la désertion, contre les citoyens par la diffamation et l'injure, contre l'ordre public et les lois elles-mêmes.

Mais pas une fois elles n'ont voulu amnistier les délits que des convictions religieuses pouvaient excuser.

De toutes ces lois d'amnistie, les infractions aux lois sur les associations ou la séparation des Eglises et de l'Etat ont été exclues.

C'est beau, la justice radicale-socialiste!

Auguste Avril.

Le Five o'clock du "Figaro"

A la même place où avaient retenti vingt-quatre heures auparavant les battements de fer et les "appels" de pied, s'élevait hier une autre estrade, où un autre spectacle — moins martial assurément, mais d'un non moindre attrait — s'offrait à la curiosité de nos amis. Au five o'clock des écrivains succédait le five o'clock des musiciens.

Parmi les membres du corps diplomatique :

Comte Gallina, ambassadeur d'Italie; M. Henry White, ambassadeur des Etats-Unis en France; M. J. W. Biddle, ambassadeur des Etats-Unis à Saint-Petersbourg; l'ambassadeur du Japon et la baronne Kurino, Naoum-pacha, ambassadeur de Turquie; comte d'Ormesson, ambassadeur de France; comtesse et Miles d'Ormesson et le comte André d'Ormesson, le ministre de France en Suède et Mme Henry Allizé, le ministre du Brésil et Mme G. de Piza, comte de Reventlow, ministre du Danemark; Mme Belyanina, le général Samakhan, Montazoz Salimov, ministre de Perse, M. Alexandre Lahovary, ministre de Roumanie; le ministre de Colombie et Mme de Manrique; M. Miguel Angel Campa, chargé d'affaires de Cuba; Mme Milenka Vesnich, le ministre de Bulgarie et Mme Stanciov, baron de Lancken-Wakenitz, conseiller d'ambassade d'Allemagne; le commandant de Mutius, attaché militaire, et le baron de Lensner, attaché de cette même ambassade; comte de Nemés-Hidyov, ministre plénipotentiaire et conseiller de l'ambassade d'Autriche-Hongrie, et comtesse de Nemés; M. Pablo Soler, ministre plénipotentiaire et conseiller de l'ambassade d'Espagne, et Mme Pablo Soler; le commandant E.-H. Heaton Ellis, attaché naval d'Angleterre; M. Adatzi, ministre plénipotentiaire et conseiller de l'ambassade au Japon, et Mme Adatzi; le prince de Poggio-Sassano, conseiller de l'ambassade d'Italie; M. J.-I. de Aguir, conseiller de la légation du Brésil, et Mme de Aguir; le conseiller de la légation de Portugal et Mme A.-M. Bartholomeu Ferreira, le conseiller de la légation de Roumanie et Mme Charles Mitihane, l'attaché militaire à l'ambassade d'Autriche-Hongrie et la comtesse de Lamezan-Salins, M. et Mme Jules Mancini, etc.

Parmi nos autres invités :

S. A. S. la princesse Charles d'Isenburg-Birstein, marquise de Mun, marquise de Champeaux, comtesse M. de Renesse, Mme A. Maleissye, comte et comtesse de Sommyreville, baronne d'Itajuba, comte de Fadato de Saint-Georges, marquis de Ferrières, comte et comtesse de Rasty, M. et Mme A. de Telfer von Hoonholtz, comte Edouard de Monstier, vicomte d'Arjuzon, M. et Mme Gaston Verdé-Delisle, M. et Mme Michel Ephrussi, Mme Wilner-Newton, M. Charles Noef, comte et comtesse de Loussac, M. et Mme A. Roxoroiz ués de Motta-Maia, duc de Montmorency, comte et comtesse de Faillly, M. et Mme Gustave Lacan, Mme Edmond Dollfus, Mme Ullmann, M. et Mme François Froment-Meurice, Mme Lucien Raffard, comtesse de Planet née Touzé d'Audibert de Lussan, comtesse Etienne de Planet née Lussan, comte O. de Tonduze-Lautrec, M. et Mme Pierre Girod, M. Nino Parlatto marquis de Ruvolta, Mme Boursin, Mme Odette, Mme Anceffe, Mme E.-A. Nathan, M. et Mme Béatrice, Mme G.-G. de Caillavet, Mme de Rouvry, Mme Thouzeller, M. et Mme Duran y Rivas, comtesse Lydie Rostopchine, baron Pereira, baron Favoret de Kerherch, baron Henri de Saint-Genest;

M. et Mme C. Nover, M. et Mme Abel Varrault, Mme H. Lumière, M. et Mme Privat de Séverac, Mme Lucas, Mme et Miles J. Ley, M. et Mme Delpech de Surinay, M. et Mme Mlle A. Passanha, Mme Lévy, Mme G. Bisson, M. et Mme Isambert, M. et Mme Dallery, M. Nivard-Vaudrey, Mme Etienne Isabelle, M. Coard, Mlle Belières, Mme Thérèse, Mme Deshayes, M. et Mme Servin, M. et Mme Aug. Lelloucq, M. et Mme Emile Blémond, Mmes Carron, M. et Mme Benjamins, Mme Vouga, le docteur et Mme Desnos, M. et Mme Dougnon, le docteur Loutet, Mme Borisoff, M. et Mme Charles Blanchard, Mme Adrienne Hayet, M. et Mme P. Méry, Mme du Bousquet, M. et Mme Louis Muller, Mlle Barré, M. et Mme A. Bertin, M. et Mme Henri Raba, Mme Emile Gérard, M. et Mme Royer, Mme Marc Léon, M. et Mme Mageret, Mme Ford, Pietet, M. et Mme Louis Pertuis, Mme A. Ledue, M. et Mme Edouard Troplong, Mlle Dessalle, Mme Linder;

M. et Mme M. Normand, Mme et Mlle Terminus, M. et Mme Albert Renaud, Mlle Négre, Mme Olga de Nerovsky, M. et Mme Ganche, M. et Mme Voisin, Mme Georges Durand, M. et Mme Emile Babillon, Mme Wagner, M. et Mlle Thimet, le docteur et Mme Lagre, M. et Mme J. Thimet, M. et Mlle Dumal, M. et Mme A. Euret, Mme Jean Gavoty, M. et Mme Edouard Serre, Mme Borlot, M. et Mme Claret, Mlle Terka de Ritezy, M. et Mme Chevallier, Mme et Mlle Avril, Mme Fozembas, Mme Robert Davey, M. et Mme Charles Jolibois, Mme Landois, le docteur et Mme Conan, M. et Mme Paul Collin, Mme A. Pilon, M. et Mme Dubreuil, Mme Roenneberg, M. et Mme Dupont, Mme et Mlle Belle, M. et Mme Hirsch, Mme Raquin, M. et Mme Tony Bardot, Mme de Lalande, M. et Mme Edmond Arnould, Mme Léon Guérin, Mme Laurent, M. et Mme de La Balze, Mme Louis Leib, M. et Mme Schrammeck, Mme Lazare Meyer, M. et Mme Kornei Herzani, Mme Dauphin, M. et Mme L. Mes-

sines, le docteur et Mme Parisot, M. A. Bouché, M. et Mme J. Chabrar, Mme et Mlle de Luze, Mme J. Moulton, Mme Minette, Mme Legenble, M. et Mlle Boilleau, Mme et Mlle Max Gutman, Mme Cahen, Mme Kraft, M. Jean Berlier, M. et Mme Alfred Duchaufour, Mme M. Potdevin, M. et Mme L. Ducastel, M. Jean Sala, Mme Landrieu, Mme Wormser, M. et Mme Levoine, M. E. Thessier, Mme Griset, M. et Mme Ohl, M. Albert Hu, Mme Georges Aron, Mme Charles Nathan, M. et Mme Henri Vallaut, Mme A. Rose, Mme Zarah Taktakian, M. et Mme Frédéric Schiff, M. Bichart, M. et Mme de Huertas, Mme Paul Mathey, M. Emile Bruck, Mme et Mlle Vidal, le docteur et Mme Clary, M. A. Modigliani, Mme Ferdinand Larnaud, M. et Mme Raymond Delmas, Mlle Rose Roynard, M. Paul de Castelbon, M. et Mme Alfred Poisson, M. Georges Lenseigne, Mme Gasimir Moullé, M. J. A. Dorsch, M. et Mme Gaston Spire, Mme Levy-Sec, M. et Mme F. Allouard Caray;

M. et Mme L. Rosenthal, Mme Meive, Mme Mus, M. Léon Gayda, M. Léon Beaujour, Mme Jules Gutmann, le docteur Danzweiller, Mme L. J. Bergé, Mme Robert Elissen, Mlle J. Vorne, Mme Harrison, M. Charles Bucher, Mme et Mlle Raoul Pugno, M. Eugène Lévy, Mme Alfred Omer-Deugès, Mme et Mlle Löwenstein, le docteur et Mlle Grau, Mme Boivin, M. Hugo Cohen, Mme Brailion, Mme Revert-Laforest, Mme Alphonse Scheffer, M. J. Wolff, Mme Gustave Couppery, M. Roque, Mme et Mlle Marignan, M. Gaisser, Mme Emile Peigney, M. et Mme Henri Morin, Mme Grunehann-Balim, M. Alfred Laflèche, Mme Fernand Laclouche, M. Georges Hoentschel, Mme Chapira, M. et Mme Pradel, M. Bertrand, M. Rainal, Mme Jeanne Rémy, M. P. Barroin, Mme Maurice Margolin, M. et Mme Raoul Verlet, Mlle de Kerval, Mlle Mary de Buck, M. Isidore Wolff, Mme et Mlle Edmond Wimphen, M. Durand Ruel;

M. et Mme Ludovic Daviaud de Reix, Mme de Faro, M. Meunier, Mme Snider, M. Chopira, Mme Sauphar, Mme Gaston Lemaire, M. Amiot, M. Henry Méring, Mme Vjauday, M. et Mme Helleu, M. et Mme Hermann, Mme Paul Manoury, M. Albert Clerc, Mme Richard Béranger, le docteur et Mme Kolbe, M. Charles Reyjal, M. Detting, M. de Lachonsky, Mme d'Este Bertin, M. et Mme Mlle Gaston d'Argollo Ferrao, M. Aristide Polastri, miss de Kerker, etc.

M. Jules Isserliss, qui avait bien voulu assumer la tâche « d'ouvrir le feu », est un jeune homme de vingt ans, que nous envoyons la Russie. M. Isserliss a fait ses études musicales au Conservatoire de Moscou, dont il fut un des grands lauréats. A seize ans, il prenait sa course à travers l'Europe et les Etats-Unis, s'y faisant applaudir très chaleureusement, un peu partout, et venait ensuite se fixer à Paris avec une double ambition, qui était d'y achever d'abord son éducation musicale sous la direction de Pugno, puis d'y tenter sa conquête du succès.

Ce double but est aujourd'hui atteint. L'élève de Pugno a bien profité des conseils du maître, et nos invités ont fort applaudi le jeune et très brillant pianiste en deux admirables pages de Chopin, le Nocturne en ré bémol et le Scherzo en si mineur. Le jeu est large et précis; beaucoup de vigueur s'y unit à un joli sentiment des nuances. M. Jules Isserliss doit donner un concert dans quelques jours, salle Gaveau. Nous ne doutons pas qu'il y remporte un succès égal à celui qui a récompensé hier ses débuts au Figaro.

Nos invités ont eu, plusieurs fois déjà, le grand plaisir d'applaudir au Figaro Mme Marguerite Herleroy, de l'Opéra-Comique. La charmante cantatrice avait de nouveau répondu hier à notre appel avec un empressement dont nous lui savons un grand gré infini, car elle est en ce moment très prise, non seulement par les salons, mais par le théâtre, et c'est en sortant d'une longue et fatigante répétition de *Solange*, qu'accompagnée au piano par M. Fernand Rivière, elle est venue chanter le ravissant *Printemps* de Benjamin Godard, dont elle a si bien exprimé le charme juvénile et l'allégresse.

La seconde mélodie, *Viens!* du même auteur, était accompagnée — en même temps que par M. Fernand Rivière au piano — par Mlle Magdeleine Godard au violon. Le chant de l'instrument, en sourdine, orne ici le chant de la voix d'une exquise broderie mélodique et l'ensemble est délicieux. Les trois interprètes de Benjamin Godard ont remporté auprès de nos amis le plus franc, le plus joli succès.

M. Plamondon, de l'Opéra, est un de nos meilleurs ténors, et dont nous avons plusieurs fois mis à contribution l'extrême obligeance et apprécié le beau talent. Mais le retour de M. Plamondon au milieu de nous nous procurait hier un plaisir double, puisqu'il allait être pour nous l'occasion de recevoir et d'entendre au Figaro une des jeunes artistes les plus intéressantes, les plus remarquablement douées que les concours du Conservatoire aient, depuis quelques années, mise en lumière : Mlle Nadia Boulanger.

Mlle Nadia Boulanger n'est pas seulement une remarquable organiste, et qui possède à fond les secrets de la harmonie, de la fugue et du contrepoint; elle est une compositrice aussi (concurrente de première ligne pour le prix de Rome et qui a obtenu en 1908 le second premier grand prix), et ce sont précisément trois mélodies inédites dont elle est l'auteur : *Ce sont encore les yeux*, *Pour elle* et *Cantique*, que M. Plamondon venait chanter hier au Figaro.

Mlle Nadia Boulanger les accompagnait au piano : elle a donc pu se réjouir à la fois du succès remporté par son très brillant interprète (qui a chanté délicieusement ces brèves mélodies) et du succès de l'auteur.

M. Pierre Sechiari compte aujourd'hui parmi l'élite des virtuoses du violon. C'était donc un grand plaisir pour nous de l'entendre pour la première fois au Figaro, accompagné par l'excellent maître et compositeur Joseph Sautz, qui applaudissaient les invités d'un de nos plus récents five o'clock. M. Pierre Sechiari a tout à fait charmé son auditoire par la grâce et l'originalité d'un jeu merveilleusement approprié à la musique qu'il interprétait : *L'Humoresque*, de Dvorak, et *la Guitare*, de Moszkowsky.

Naguère premier violon des Concerts-Chevillard, M. Pierre Sechiari est aujourd'hui son propre chef d'orchestre. Il a fondé à Paris des concerts particulièrement consacrés à la musique de chambre et qui ont brillamment réussi. C'est un succès qui n'étonnera personne, et qu'il nous est agréable de constater en passant.

Mme Réja Bauer n'est pas une étrangère parmi nous. Nous avons eu la joie de la recevoir au Figaro il y a deux ans, et nous nous souvenons de nos chaleureux

accueil qu'elle y rencontra. Mme Réja Bauer, fixée à Paris, a conquis dans les salons ouverts à la bonne musique une réputation et une autorité très grandes; et l'on peut dire que, dans l'interprétation du *Lied*, cette grande cantatrice ne sera point surpassée. C'est un art dont elle possède la tradition, et dont elle a l'instinct!

Accompagnée au piano par Mlle Marie Leblond, Mme Réja Bauer a chanté quatre mélodies charmantes : *Sommerabend*, de Lossen; *Minnelied*, de J. Brahms; *Mansfallensprücklein*, de H. Wolf; et *Lied im Grünen*, de Schubert. Ça été un ravissement.

Et quelle joie aussi pour les invités de revoir et de réentendre Delmas! Ils lui ont témoigné, cette joie, en saluant spontanément d'une salve de bravos son entrée! Et leur contentement devant bientôt de l'enthousiasme.

Le célèbre artiste était accompagné par M. Eugène Priad, l'excellent maître de chapelle de l'église Saint-Maur; et il chanta le grand air d'Iago d'*Otello*. Delmas est, dans ce rôle, admirablement à fait; admirable par la façon dont il le chante, et le joue, et le sent. Il est la plus parfaite et la plus pittoresque incarnation qui soit, du personnage; il est Iago lui-même. Notre auditoire a applaudi ce grand chanteur, comme l'acclamaient ces jours-ci les habitués de l'Opéra de Monte-Carlo, — et comme l'applaudissent ses nombreux admirateurs, à l'Opéra même, chez nous, — sur cette admirable scène qui est tellement sa vraie place!

Fursy, pour finir, apportait à notre séance — escorté de son fidèle Robert Casa — la note *rosse*, c'est-à-dire la note gaie.

Il a d'abord chanté une petite chanson fort réjouissante, ma foi, sur le rétablissement de la peine de mort; puis une autre chanson, *la Veuve joyeuse* (on devine de qui il s'agit), composée sur l'air d'une scie fameuse :

Le lendemain, elle était souriante...

Et comme on riait beaucoup, Fursy a voulu récompenser de leur gentillesse ses auditeurs, en leur donnant le spectacle d'un petit tour de force inattendu. Il a demandé qu'on lui jetât une vingtaine de rimes. Alors il a aligné ces rimes; et les a partagées en deux couplets, en moins de trois minutes — le temps d'un café — il a rempli de mots cette carcasse de bœufs rimés; puis, sur un air quelconque, accompagné par Casa, il a chanté cela.

Et cela faisait une vraie chanson, qui avait un sens, et même finissait sur un trait d'esprit!

Ce diable d'homme est bien amusant.

Fabien.

LE

Commerce franco-anglais menacé

L'émotion provoquée en Angleterre par le projet de réforme de nos tarifs douaniers est loin de se calmer, et la presse est unanime à déplorer les erreurs ou certains membres de la commission des douanes de la Chambre des députés veulent entraîner la France, au risque de porter un coup funeste à nos relations commerciales avec nos meilleurs clients.

Car ce projet malencontreux a pour résultat de mettre pour une fois d'accord les libre-échangistes anglais et les tarif-reformers de l'école de M. Chamberlain, si bien que, si les propositions de notre commission des douanes étaient adoptées, l'influence néfaste qu'aurait leur application sur l'industrie et sur le commerce britanniques leur fournirait un tel argument que le succès de leur campagne ne serait plus douteux.

Car il n'y a pas à s'y méprendre, l'élevation des droits d'entrée dont on menace les marchandises anglaises en France aurait fatalement pour conséquence une guerre de tarifs et une augmentation au moins équivalente des droits sur nos importations en Angleterre; et comme, si l'Angleterre nous envoie chaque année pour plus de 800 millions de marchandises, nous lui en expédions plus du double, c'est nous qui paierions la casse, et surtout nos agriculteurs. En effet, de même qu'ils seront les premiers à pâtir de l'adoption de l'impôt sur le revenu, ils seraient les premières victimes de représailles qui entraineraient la réforme douanière proposée puisque les produits agricoles constituent la majeure partie de notre commerce d'exportation avec l'Angleterre.

Les protectionnistes de la commission des douanes se défendent, il est vrai, de vouloir atteindre les marchandises anglaises; ils prétendent viser surtout les importations d'objets manufacturés provenant de l'Allemagne et des Etats-Unis et ils assurent que, en « spécialisant » les produits, on arrivera à épargner aux produits anglais les surtaxes projetées. Mais M. O.-E. Bodington, secrétaire honoraire de la Chambre de commerce anglaise de Paris, dans une lettre qu'il a adressé au *Times*, démontre que, dans la pratique, sauf d'insignifiantes exceptions, le nouveau tarif frapperait tous les articles importés sans aucune distinction, et que les tissus anglais, par exemple, auraient, sous le nouveau régime, à payer des droits *ad valorem* variant entre 40 et 140 0/0, tandis que les autres, qui payent actuellement des droits de 62 fr. 50 à 145 francs par tonne, seraient soumis à des droits allant de 145 francs à 1,000 francs!

On comprend, dans ces conditions, l'émotion que le projet de la commission des douanes a causé chez nos amis d'outre-Manche, émoi tel, que le Board of Trade lui-même est intervenu et a institué une enquête auprès de toutes les Chambres de commerce du Royaume-Uni, auxquelles il a fait parvenir le projet de la commission, en leur demandant leurs observations. A côté de cette enquête officielle, un journal spécial, le *Draper's Record*, l'organe le plus important de l'industrie textile en Angleterre, en a institué une autre et nous ne saurions mieux faire que de reproduire les déclarations que lui a faites le chef d'une des principales maisons de commerce anglaises en relations avec la France, la firme Robert Burt and Co.

M. Robert Burt, le chef distingué de cette maison, a dit à notre confrère :

— Les nouveaux droits seraient, dans beaucoup de cas, absolument prohibitifs. Toute maison anglaise faisant du commerce avec la France ne peut qu'être étonnée d'une pareille politique de

la part de la France. Car elle semble tendre à rien moins qu'à l'annihilation complète d'une grande partie des importations anglaises. Il ne faut pas oublier que nous sommes, de beaucoup, les meilleurs clients de la France et que, à l'exception du vin, des spiritueux et du chocolat, nous accueillons toutes ses marchandises sans leur faire payer aucun droit. De la notre étouffement de voir la France se livrer à cette attaque furieuse contre nos importations.

Et comme l'interviewer lui demandait si cette révision du tarif douanier était impérieusement réclamée par les manufacturiers français :

— Pas du tout, a répondu M. Robert Burt. Je pense, au contraire, que les manufacturiers français désirent conserver de bonnes relations commerciales avec nous.

« Je suis libre-échangiste, a-t-il ajouté, mais le projet de tarifs français me force à considérer le système de M. Chamberlain sous un nouveau jour. Je comprends tout l'importance qu'a pour l'Angleterre un marché libre, mais en présence du nouveau tarif français, je vois la nécessité où nous sommes d'avoir un moyen quelconque de nous défendre contre les pays qui élèvent leurs droits d'entrées sur les marchandises anglaises. Ce n'est du reste pas en Angleterre seulement que le projet de la commission des douanes a rencontré des adversaires. La Chambre de commerce de Paris, la Chambre de commerce française, bien entendu — a voté la résolution suivante :

Préoccupé avant tout des intérêts généraux du pays, la Chambre de commerce de Paris ne voit pas sans la plus vive appréhension les nombreuses propositions de loi tendant à modifier, dans un sens de plus en plus protectionniste, les taxes du tarif douanier instauré en 1892. Elle prie instamment le ministre du commerce et de l'industrie de faire entrer en ligne de compte, dans l'examen de ces propositions, leur répercussion inévitable sur les conventions commerciales qui avaient jusqu'ici atténué les rigueurs de notre tarif douanier en nous rapprochant économiquement et politiquement des autres pays, et en contribuant ainsi très heureusement à l'accroissement de nos débouchés.

Et cette résolution de la Chambre de commerce de Paris était, hier même, appuyée par le Conseil municipal de Marseille, qui adoptait le vœu suivant :

Considérant que la Chambre des députés va être bientôt saisie d'un projet de révision du tarif douanier voté en 1892, qui offre pas moins de 800 augmentations de droits contre 5 diminutions seulement; le Conseil municipal de Marseille émet le vœu que le tarif douanier de 1892, qui a atteint déjà gravement le commerce national, ne soit pas aggravé dans son ensemble et que le Parlement se souvienne que le développement parallèle de l'agriculture, de l'industrie et du commerce français est également nécessaire à la prospérité et à la fortune de la nation que ne peut s'accommoder d'un régime trop absolu, soit dans le sens libre-échangiste, soit dans le sens protectionniste.

Si les protestations légitimes de nos voisins d'outre-Manche pouvaient laisser indifférents le gouvernement et le Parlement, ils ne sauraient rester sourds à cet avertissement des représentants les plus éclairés du commerce français.

Louis Chevreux.

LA CHAMBRE

Vendredi 19 février.

HISTOIRE D'UN INSTITUTEUR

C'est aujourd'hui le jour où un interpellé et une interpellation de M. Bouyssou, député des Landes, va nous montrer à quel excès d'outrecuidance peuvent se porter les instituteurs. Celui-ci s'appelle, de son nom, M. Bonnefais. Sa école avait besoin d'être reconstruite; il a indiqué lui-même la place où il exigeait qu'il fût élevé le nouveau bâtiment scolaire, et comme sa commune a refusé de lui donner satisfaction il remue ciel et terre, il jette feu et flamme par l'organe de son député.

Pour son compte, il en veut surtout à la commune; mais l'interpellateur en veut surtout au gouvernement et vous n'imaginez pas comment il accommode le président du Conseil, le ministre des colonies, M. Milliers-Lacroix, et le ministre de l'instruction publique, M. Doumergue. Qui a-t-il au fond sous cette virulence? Rien, absolument rien; pas un fait sérieux, pas un grief présentable; tout au plus la colère folle d'un primaire qui se croit le premier moutardier du Pape.

Aussi, mesurant la faiblesse des potins qui composent son dossier, l'orateur en est-il réduit à se jeter dans le réquisitoire vague, dans l'éloquence de meeting. Jamais, je pense, même dans les Landes, personne n'a monté si haut sur des échasses. Ecoutez plutôt :

M. Bouyssou. — La situation politique est tendue dans les Landes, on y trouve les fonctionnaires radicaux, les opportunistes, les radicaux s'acharnant à persécuter les malheureux. Deux préfets ont succédé à leurs furieuses attaques. Quel crime avaient-ils commis? Ils s'étaient montrés justes à l'égard des bons républicains. C'est pourquoi ceux-ci sont profondément découragés. L'esprit laïque perichiralt rapidement en France si l'on n'y mettait ordre. Il appartient à M. le président du Conseil d'intervenir.

C'est déjà bien gentil, n'est-ce pas, que cette charge à fond contre tout un gouvernement parce qu'un maître d'école landais a envie de changer de local. Cependant un second interpellateur, M. Alexandre Blanc, trouve encore le moyen d'envenimer. Au premier mot il provoque M. Doumergue avec un ricochet sur M. Clemenceau : « Affirmer des choses inexactes est un procédé dont il faut que le ministre de l'instruction publique laisse le monopole à M. le président du Conseil... »

Ce carambolage vaut à M. Alexandre Blanc un premier rappel à l'ordre; mais une pénalité aussi platonique n'est pas pour l'arrêter, et il tombe maintenant sur M. Milliers-Lacroix : « Ce ministre se figurait-il par hasard que les Landes sont une colonie de l'Afrique occidentale? » Et il ajoute : « M. Clemenceau n'est renseigné que par des mouchards. » Malheureuse Chambre, s'écrie-t-il, qui n'aime pas les instituteurs!

Un immense haro de réprobation accueille cette calomnie imprévue, et M. Doumergue accuse carrément l'orateur d'insulter la République, tandis que M. Brisson le rappelle une seconde fois à

l'ordre, avec inscription au procès-verbal.

M. Doumergue a eu la complaisance de répliquer toutes ces mairies. Il a rappelé qu'il n'y avait qu'une imperceptible souris sous cette montagne. L'instituteur a eu l'air d'un bout à l'autre. Qu'il désirât être mieux logé, la chose était toute naturelle; mais désigner lui-même la place de son nouveau logement, si grand que soit un instituteur dans son village, c'était une véritable usurpation. Tous les corps compétents l'ont condamné.

« Et les prétentions de M. Bonnefais ne s'arrêtent pas au fait dont la Chambre est saisie. Il se place à un point de vue plus général. Il entend que partout les instituteurs puissent forcer la main aux municipalités. Dans ses lettres, il affiche son mépris pour le droit des communes. »

C'est évidemment un excellent jacobin. Le ministre a été énergiquement applaudi par les quatre cinquièmes de la Chambre; mais, en vérité, les assaillants semblaient s'être piqués d'honneur pour lui faire la partie belle. Croyez-vous que l'interpellé Bouyssou s'est avisé de répliquer et de présenter un ordre du jour de blâme! Un peu dédaigneux, et certes il en avait le droit, le ministre n'a opposé à ce papier terrible que l'ordre du jour pur et simple, qui a été voté, sans difficulté, par 419 voix contre 60.

La Chambre avait encore un peu de temps à employer; elle a essayé de liquider une grosse interpellation de M. Castillard — rassurez-vous, il n'est pas question de la peine de mort — sur la Champagne viticole.

Il faut savoir qu'il y a une Champagne qui est viticole et une autre qui n'est pas viticole. Elles sont ennemies l'une de l'autre et ce sens que celle qui est viticole refuse à sa voisine le droit de s'approprier cette épithète, ou plutôt cette étiquette. Et malheureusement un décret a sanctionné cet impitoyable refus. C'est bien dur, entre Champenois!

Le département de l'Aube se dit lésé, sacrifié, écrasé, et M. Castillard a très éloquentement plaidé sa cause; mais comme rien n'est décidé et qu'on en est resté là aujourd'hui, il vaut mieux attendre la suite; nous ne l'aurons que vendredi prochain.

Pas-Perdus.

Comment voterons-nous?

La représentation proportionnelle

Ayant entendu de sa bouche le véhément procès du scrutin d'arrondissement et de la sorte de parlementarisme qu'il engendre, je souhaitais de M. Charles Benoist l'exposé du système positif qu'il prétend instaurer en son lieu. Dès que je me fus assis et qu'il eut ajusté son binocle, il commença, avec cette manière péremptoire et familière qui fait l'attrait de sa conversation :

— La réforme électorale est certaine, prochaine, inévitable. Elle est inévitable surtout depuis le 22 novembre 1906... Oui, vous savez bien, c'est le jour où, avec une élégance achevée, la Chambre et le Sénat, sans tambours ni trompettes, ont élevé à 15,000 francs l'indemnité parlementaire. Le soir de ce jour, il devint fatal que cette sagace manigance eût pour objectif la réduction du nombre des députés.

— Eh! bien, fis-je, en quoi cette réduction est-elle liée au mode de scrutin? — Ah!... Et comment vous y prendrez-vous? Avec le scrutin uninominal, c'est psychologiquement irréalisable. Si quelqu'un connaît le mot magique qui fera voter à soixante ou soixante-dix députés, nommément désignés, et dont chacun a au moins un camarade sûr, leur arrêt de mort, j'attends qu'il prononce ce mot et me montre ces héros. C'est la chimère de mon collègue Breton, du Cher, qui a inventé, sous forme de projet de loi, une machine à cet effet; mais Breton n'est qu'un Castillard électoral; et sa machine à lui ne fonctionnera pas.

— Soit. Il reste le scrutin de liste. — Voilà ce que je voulais vous faire dire. Et vous voyez donc que la réduction de l'effectif parlementaire nous conduit nécessairement au scrutin de liste. Or, je prétends que, non moins nécessairement, le scrutin de liste a dans son sac la représentation proportionnelle.

« Le procès que nous faisons au scrutin d'arrondissement, nous pouvons le faire, presque dans les mêmes termes, au scrutin de liste. Que sera la liste? Pas autre chose qu'une juxtaposition d'arrondissements. En fait, chaque député restera l'homme d'une circonscription, avec la même clientèle, les mêmes sujétions, les mêmes taxes. A quoi bon changer? Rosse pour rosse, autant garder celle que nous avons.

— Nous voyons donc, fis-je, arrivés à la proportionnelle. Qu'est-ce que c'est?

M. Charles Benoist peit un temps et dit : — C'est un système électoral qui, du mot de représentation nationale, se propose de faire une réalité; qui, à l'oppression, substitue la discussion; qui veut que le Parlement, produit brutal d'une majorité exaspérée par le combat, redonne à la pensée politique du pays; pour qui, enfin, le chiffre 100 comprend 51 + 49, et non pas, ainsi qu'il arrive avec le scrutin d'arrondissement, 51 + 0. Pour toutes les opinions, leur part, leur juste part; rien de moins, rien de plus. Voilà.

— Exposé de la sorte, la question est simple, en effet, et quel parti pourrait y contredire? Mais vous savez quelles objections on adresse au système. On lui reproche d'être difficilement praticable; on affirme que l'électeur n'y comprend rien.

— Alors M. Charles Benoist se mit à rire largement en levant les mains au plafond : — Vous connaissez ça. Il y a longtemps qu'on nous le fait. Mais ça ne prend plus. Est-ce que la H. P. ne fonctionne pas en Belgique? Je voudrais voir un député qui viendrait me raconter que l'électeur français est plus bête que le belge!... Mais nous ne lui demandons

(1) Voir le Figaro des 1^{er} et 6 février.

même pas, à cet électeur, d'être intelligent. Un enfant capable de faire une addition et une division est capable d'appliquer notre système. Et quand des milliers de citoyens, rassemblés dans nos meetings, nous écoutent trois ou quatre heures durant, croyez-vous qu'ils ne nous comprennent pas?

« Il y a plus de cent manières de réaliser la proportionnelle. J'ai eu jadis mes préférences. Mais toute la commission — moi le premier — s'est ralliée à l'ingénieux système de mon collègue Etienne Flandin, qui a ce précieux mérite de ne rien changer aux habitudes de l'électeur. En voici le facile mécanisme.

« Vous êtes électeur, vous avez quatre députés à élire; vous inscrivez sur votre bulletin, à votre gré, quatre noms choisis parmi ceux des candidats qui ont fait à la préfecture la déclaration prescrite par la loi de juillet 1889. Vous faites partie du bureau de vote, vous êtes scrutateur; vous dépouillez les bulletins sans vous occuper de rien, en attribuant à chacun des candidats le nombre de suffrages qui lui revient. Ce n'est pas cela, n'est-ce pas, qui est très compliqué? Tout le travail est pour la commission de recensement; mais la commission de recensement, si elle est nonchalante, pourra s'en remettre à un enfant, car il n'est rien d'autre à faire que des additions et des divisions. Je vais vous montrer un exemple.

« J'imagine un département où quatre députés sont à élire et où trois listes s'opposent. Chaque électeur a inscrit quatre noms sur son bulletin, et il a pu, s'il lui a convenu, les choisir dans les trois listes. Au dépouillement, les résultats suivants apparaissent :

LISTE A		LISTE B	
Bertin...	43,000 voix	François...	22,000 voix
Dupont...	42,500	Paul...	21,000
Dupuy...	41,000	Henry...	21,000
Duval...	40,000	Marcel...	20,500
	167,200 voix		85,000 voix

LISTE C			
Lefèvre...	20,300 voix		
Grand			

M. Clemenceau. Il nous répond textuellement... c'est noté... Je vous donne ma parole d'honneur que je veux faire le scrutin de liste...

C'est ce qu'elle fait le 22 mars. Plus de nouvelles du gouvernement. Le 4 juillet, j'écris à M. Clemenceau, qui se décide à me répondre le 15...

C'est n'est pas ainsi que le premier ministre anglais entend ses devoirs. Il y a quatre mois, il recevait une délégation composée de lord Courtney, de lord Averbury (sir John Lubbock), de M. Thomas Burt, secrétaire général des Trade-Unionists, et de M. Henderson, secrétaire du Labour Party...

Georges Bourdon.

NOTRE

PAGE MUSICALE

Un substantiel compte rendu de notre collaborateur Robert Brussel, nous apprend, l'autre matin, le succès considérable de la première représentation à Monte-Carlo du Vieil Aigle...

Ce succès, à vrai dire, n'a point surpris ceux qui ont eu l'occasion d'apprécier la « musicalité » instinctive de l'actif directeur du théâtre de Monte-Carlo, et l'ardeur enthousiaste, le goût très sûr avec lesquels il sait présenter et mettre en relief les beautés d'une œuvre lyrique.

L'expérience, comme on le voit, lui a réussi. Laissons au technicien habile qui est M. Jehin le soin d'apporter à son œuvre son indispensable complément orchestral, il s'est attaché à écrire une musique claire, vivante, pittoresque, une musique essentiellement expressive, qui suit pour ainsi dire pas à pas les péripéties du drame, et dont le mérite consiste en ce qu'elle est profondément sentie et sincère par conséquent.

Le fragment que nous en publions ne

peut donner qu'une idée imparfaite de cette intéressante partition, mais il est à souhaiter que le Vieil Aigle, encouragé par l'accueil qu'il vient de recevoir, vobe bientôt — lui aussi — de clocher en clocher, sinon jusqu'aux tours de Notre-Dame, du moins jusqu'à la scène de l'Opéra-Comique!

René Lara.

Autour de la politique

Les crédits de la marine

Le conseil que les ministres tiendront en matin à l'Élysée devait être consacré, on le sait, à la discussion des crédits dont le ministre de la marine a besoin pour la réfection de notre matériel naval.

M. Caillaux, spécialement, devait répondre à l'exposé fait dernièrement par le ministre de la marine par un mémoire développant son point de vue.

Le ministre des finances, dit-on, ne vint pas en discussion. On s'est fait allusion aux intentions de M. Caillaux, on ne paraît pas vouloir insister outre mesure.

Le ministre des finances, dit-on, ne veut aborder la question qui le mettra aux prises avec M. Clemenceau et la majorité du cabinet que lorsque le vote de l'impôt sur le revenu sera acquis à la Chambre. Or la discussion du projet ne reprendra que mercredi prochain au Palais-Bourbon.

Le Conseil se contentera donc vraisemblablement d'examiner aujourd'hui le projet de retraite pour les mécaniciens de chemins de fer, d'autant plus que les ministères intéressés doivent être entendus par la commission sénatoriale dans l'après-midi.

Auguste Avril.

LE MONDE RELIGIEUX

LA DISSOLUTION

DE

la Diocésaine de la Gironde

Les bureaux de l'Association diocésaine de la Gironde ont été formés ces jours-ci. Ils resteront fermés. Qu'est-ce à dire? Et quelle est, à l'heure actuelle, la situation de l'œuvre créée dans des conditions si particulières par le cardinal Lecot et qui ne devait guère lui survivre?

On sait comment le cardinal Andrieu, à peine nommé archevêque de Bordeaux, a prononcé l'arrêt de mort de l'Association diocésaine de la Gironde. Quelques-uns ont cru que la Diocésaine se trouvait, par le fait même, dissoute. Il n'en était rien. Il n'en pouvait rien être.

En effet, le cardinal Andrieu n'a pas encore été préconisé comme archevêque de Bordeaux. Il n'a point reçu ses bulles. Il ne peut accomplir, aussi longtemps qu'il ne les aura pas reçues, aucun acte de juridiction dans l'archidiocèse. Il a simplement fait connaître qu'il ne s'accommoderait point du système adopté et organisé par le cardinal Lecot, en vue surtout d'assurer l'existence de son clergé. C'est assez pour que la Diocésaine soit condamnée à disparaître à bref délai. Mais l'arrêt de mort prononcé, il reste à l'exécuter. Et ce n'est d'ailleurs pas le cardinal Andrieu, même quand il aura reçu ses bulles, qui pourra procéder à cette exécution. La chose, au surplus, n'ira peut-être pas sans quelque difficulté. Du moins soulève-t-elle une question un peu délicate. Je veux parler de la liquidation de l'actif.

Avant tout, il faudra dissoudre l'association. Et cela ne peut être fait légalement que par une assemblée générale. Le cas est prévu par les statuts, que j'ai sous les yeux. L'article 24 de ces statuts stipule que « l'assemblée générale a seule qualité... pour prononcer la dissolution de l'association et la dévolution des biens ».

De plus « la dissolution de l'Association diocésaine et la dévolution de ses biens ne pourront être décidés que par une assemblée générale comprenant au moins les deux tiers des membres de l'association et statuant à la majorité des trois quarts des voix » (art. 26). Le même article ajoute que « si l'assemblée générale convoquée à cet effet n'était pas en nombre pour délibérer, elle s'ajournerait à une autre date ultérieure, et la nouvelle assemblée pourrait délibérer valablement, quel que fût le nombre des votants, à la majorité des trois quarts des voix ».

Une fois la dissolution dûment votée, « une commission, composée de trois membres de l'association, sera chargée de préparer la liquidation des biens et l'affectation de l'actif social. » L'archevêque, président d'honneur, est de droit

l'un de ces membres. Le second est élu par le conseil central. Le troisième est élu par l'assemblée générale. Enfin, quand la commission ainsi composée aura réglé la question de la dévolution des biens, cette dévolution « devra être ratifiée par une dernière assemblée générale ».

C'est assez compliqué, comme on en peut juger. Et l'on voit par là à quel point se trompent ceux qui s'imaginent que la dissolution de la Diocésaine de la Gironde est un fait accompli. Pour qu'elle le devienne, deux assemblées générales au moins seront nécessaires, l'une qui en décidera et qui pourra élire séance tenante celui de ses membres par lequel elle doit être statutairement représentée à la commission de liquidation, l'autre dont la besogne sera de ratifier l'œuvre de cette commission.

Est-ce à dire que la Diocésaine ait la moindre chance de survivance? Non point. Il ne serait pas raisonnable de supposer qu'il pût se former parmi les associés un groupe d'opposition assez important pour mettre en échec la volonté du Pape, transmise aux intéressés par le nouvel archevêque de Bordeaux. Mais l'exécution de cette volonté demandera quelque délai. Et si tel est vrai, comme on le dit, que le cardinal Andrieu ait résolu de ne prendre possession du siège que lorsque l'affaire sera consommée, son installation s'en trouvera différée d'autant, voilà tout.

Par ailleurs, le délai qui lui fait bien prévoir pourra être assez long, à cause des difficultés spéciales avec lesquelles la commission de liquidation va nécessairement se heurter. Au profit de qui fera-t-elle la dévolution qui lui incombe? La réponse n'est pas aussi simple qu'on pourrait le croire.

Nous nous trouvons effectivement en présence d'une association dont l'espèce est un peu exceptionnelle en somme, quoiqu'elle se réclame du droit commun de 1901. Lorsqu'une association fondée en vertu de la loi du 1^{er} juillet 1901 se dissout, il est d'usage qu'elle dévoue ses biens à quelque autre association similaire. C'est précisément ce que ne peut pas faire la Diocésaine de la Gironde, attendu que d'association similaire il n'en existe point.

On pourrait en créer une. Mais on s'enfermerait alors dans un cercle vicieux, et il n'y a point de point sonner.

Voudra-t-on dévoluer tout bonnement les biens dont il s'agit à l'archevêque de Bordeaux, à charge, bien entendu, d'en faire lui-même la répartition au mieux des intérêts religieux? Ce serait parfait en ce sens que cela répondrait fort bien au but de l'association elle-même, tel que le définit l'article 2 des statuts modifié à la date du 26 mars 1900: « L'association a pour but de contribuer à assurer l'existence des prêtres du diocèse, de venir en aide aux associations constituées en vue de l'exercice du culte catholique, avec l'approbation de l'autorité diocésaine... etc. » Mais il y a une grosse difficulté.

D'une part, en effet, les statuts prévoient impérativement, en cas de dissolution, l'affectation de l'actif social, et le mot d'affectation ne peut guère s'appliquer, juridiquement, à une dévolution qui serait faite à une seule personne. D'autre part, et surtout, la dévolution de l'actif social de la Diocésaine à son président d'honneur semble bien être interdit par l'article 15 du décret du 16 août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet de la même année: « Lorsque l'assemblée générale est appelée à se prononcer sur la dévolution des biens, quel que soit le mode de dévolution, elle ne peut, conformément aux dispositions de l'article premier de la loi du 1^{er} juillet 1901, attribuer aux associés, en dehors de la reprise des apports, une part quelconque des biens de l'association. La qualité d'associé appartient certainement à l'archevêque de Bordeaux, puisqu'il est de droit, statutairement, le président d'honneur (art. 9) et le président effectif (art. 12) du conseil central, que ce même article 12 lui confère en outre le pouvoir de convoquer chaque fois qu'il le juge bon.

La commission se chargera-t-elle de répartir elle-même les biens de la Diocésaine entre les prêtres du diocèse, bénéficiaires de l'association, mais non associés? Rien légalement ne s'y oppose. Mais il est douteux que Rome accepte que l'archevêque soit ainsi mis de côté.

On le voit, la situation n'appartient pas d'une extrême simplicité. Quant aux sanctions à intervenir, au cas où la loi serait en quelque manière et plus ou moins directement violée en l'occurrence, il semble bien que le législateur ait oublié de les prévoir. Au fond, l'assemblée générale, à la supposer unanime, fera ce qu'elle voudra et ni la justice ni le gouvernement n'auront à intervenir.

Mais sera-t-elle unanime? Si elle ne l'est pas, et que la légalité ait à souffrir de décisions prises, n'importe quel membre de ladite assemblée pourrait introduire un recours devant les tribunaux contre ces décisions.

Il faut d'ailleurs espérer que les choses se passeront pacifiquement et que l'on trouvera le moyen de tout concilier. Mais enfin ce ne sera peut-être pas très facile, et il faudra sans doute plus de temps qu'on ne l'avait cru tout d'abord au jugé.

D'autant que les catholiques de la Gironde paraissent être fort divisés sur la question de la Diocésaine. Celle-ci est ses détracteurs, lesquels n'épargnent point les hommes qu'on savait être le plus dévoués à l'œuvre du cardinal Lecot. Par ce qui vient de se passer à Bordeaux ou d'un homme, M. de Paléport, à pa tenir sous son joug tout le clergé par ce que le gouvernement le considérait comme seul chef de la culture diocésaine, le public, à quelque opinion qu'il appartienne, dira qu'en effet le Pape ne pouvait exposer tous les prêtres de France, dans chaque commune ou diocèse, à être soumis aux volontés d'un homme sans mandat. « Ainsi s'exprime dans un journal catholique de Bordeaux, au lendemain de la promotion du cardinal Andrieu, M. Hillaire-Darri-grand.

Ces lignes, d'ailleurs si profondément injustes, accusent un assez profonde divergence de vues entre les catholiques de la Gironde. Ceux qui pensent comme M. Hillaire-Darri-grand triomphent, bien entendu, de la disparition imminente de la Diocésaine, et l'on peut croire qu'ils n'ont pas le triomphe fort discret. Est-il impossible que les délibérations des prochaines assemblées générales de l'association soient quelque peu influencées? Les gens condamnés au suicide peuvent bien perdre un peu de leur sang-froid à entendre railler leur agonie.

Julien de Narfon.

LA PRESSE DE CE MATIN

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Paris-Journal: M. Vesnich, ministre de Serbie, a déclaré à notre confrère au sujet des relations austro-serbes:

L'Autriche ne nous a certainement pas envoyé un ultimatum, car la Serbie n'a fourni aucun prétexte à une semblable mesure de la part du puissant empire. Je vous répète donc que nous attendons, en toute confiance, le résultat des pourparlers en cours entre les grandes puissances et nous, le suis, au surplus, convaincu que toutes les difficultés pendantes s'aplaniront au mieux des intérêts de tous et sans que la paix soit troublée.

L'Opinion: Une campagne s'organise en Angleterre pour rétablir aux lignes des sous-marins. Sir Edward Clarke écrit nécessairement au Daily News pour annoncer que le jour où les femmes auraient le droit de vote les Communes ne seraient plus recrutées que parmi les Adonis, et ses collègues n'ont pas toujours une haute valeur intellectuelle. Miss Mary Lowndes, présidente de la Ligue des artistes féminines pour le suffrage, écrit au directeur du Daily News pour protester contre cette calomnie. Elle demande qu'un avisé reporter constate que les Bourgeois Conseillers, élus par les votes des femmes, sont d'une loyauté tout à fait remarquable. Sir Edward Clarke n'a pas encore répondu à cet argument qui donne une haute idée de la vertu féminine.

LA POLITIQUE

Le Soleil: A propos des manifestations à la Sorbonne. Au lieu de condamner ceux qui défendent les traditions intellectuelles de la Sorbonne, en la vidant de sa substance, on devrait au contraire et des ignorants qui dénaturent son esprit, en déviant les récomptes comme de braves jeunes gens et de bons petits Français qu'ils sont.

Il s'agit donc de ne pas laisser la Sorbonne à un étranger, et de lui rendre son caractère d'association de sages et de braves gens, et de lui rendre son caractère d'association de sages et de braves gens, et de lui rendre son caractère d'association de sages et de braves gens.

LA POLITIQUE

Le Soleil: A propos des manifestations à la Sorbonne. Au lieu de condamner ceux qui défendent les traditions intellectuelles de la Sorbonne, en la vidant de sa substance, on devrait au contraire et des ignorants qui dénaturent son esprit, en déviant les récomptes comme de braves jeunes gens et de bons petits Français qu'ils sont.

Il s'agit donc de ne pas laisser la Sorbonne à un étranger, et de lui rendre son caractère d'association de sages et de braves gens, et de lui rendre son caractère d'association de sages et de braves gens, et de lui rendre son caractère d'association de sages et de braves gens.

LA POLITIQUE

Le Libre Parole, sous la signature de M. Drumont:

A propos de « la nomination prochaine » de l'abbé Loisy à la chaire de l'histoire des religions au Collège de France:

Loisy a commencé par se corrompre lui-même par le besoin de dire du nouveau ou quelque chose qui parût nouveau, il a été un Aris chef, pleure et sans disciples. Abandonné, isolé, désemparé, il n'a point songé à demander pardon à son divin Maître.

Quand Felsenburg, qui est une sorte d'incarnation d'Antichrist, a organisé dans les églises défectives le culte de l'humanité, le culte de l'homme se proclamant Dieu lui-même, des prêtres apostats président à ces profanations, à ces fêtes sacrilèges, il a prouvé le nom de catholique. L'abbé Loisy serait de ces cérémoniaires.

ÉCHOS & NOUVELLES

Le Petit Parisien:

La Cour de cassation a rendu un arrêt étonnant: « lorsque l'inculpé placé sous mandat de dépôt, a été condamné avec sursis, le bénéfice du sursis demeure suspendu pendant le délai de l'appel et pendant l'instance d'appel, si l'appel est interjeté. »

M. Bergeron, architecte et auteur de la loi de sursis, a déclaré à notre confrère:

Elle est mal interprétée parce que mal conçue, dit-on. Eh bien, nous la modifierons, ou plus exactement, je proposerai à mes collègues de la modifier.

Le loi de sursis peut être appliquée par la Cour d'assises, malheureusement elle ne l'est presque jamais... Et pourquoi? Parce que le jury n'est pas appelé à se prononcer... et bien souvent il préfère acquiescer de faire condamner à une forte peine un coupable dont le crime lui paraît en partie excusable.

Le Petit Journal: De Cherbourg.

Un terrible incendie a détruit ce matin deux maisons situées rue Bonhomme, à quelques mètres du nouveau musée d'histoire naturelle: il y a deux mortes et une blessée.

Le marin Laurent et un ouvrier de l'arsenal Saint-Roman ont fait des prodiges comme sauteurs. A un moment donné quand ils allaient atteindre et sauter Mme Hamelin, celle-ci se trouva séparée d'eux par une flamme énorme. Mme Hamelin poussa un cri horrible, roula sur le toit et alla à bascule sur le pavé; elle fut tuée net.

Il y a deux autres victimes, une bonne Victoire Baratte, âgée de vingt-deux ans, et Mme veuve Huguier, âgée de soixante-quatorze ans.

De Limoges. M. Buisson des Leszès, doyen des conseillers généraux de la Haute-Vienne, vient de mourir subitement, à l'âge de soixante-dix-sept ans, dans sa propriété de la commune de Nantat.

Le défunt était maire de cette commune depuis 45 ans. M. Buisson des Leszès, qui était un ingénieur distingué, était l'auteur du premier projet de métropolitain de Paris.

Une Curieuse Aventure

A peine débarqué de la première expédition antarctique française, qui avait duré deux ans, un des compagnons du docteur Charcot, M. Rallier du Baty, se présentait un beau matin à la Société de géographie.

« J'ai la nostalgie du large, dit-il au baron Hulot, secrétaire général de la Société, qui me racontait hier cette histoire. J'ai encore besoin de prendre l'air et de voir du pays. Dans le sud de l'Océan Indien, à peu près à égale distance de l'Australie et de l'Afrique, sont des îles françaises qu'on me semble avoir quelque peu oubliées depuis l'époque où, en 1772, Kerguelen les découvrit. Il serait intéressant d'aller voir ce qui s'y passe. »

« Je viens d'armer un petit voilier de 46 tonneaux que j'ai baptisé Jean-Charcot. Cinq intrépides marins, dont mon frère, capitaine au long cours comme moi, sont prêts à partir avec votre serviteur. Vous plairait-il de subventionner notre expédition? »

La Société de géographie subventionna, et les Rallier du Baty partirent avec leurs quatre compagnons, en septembre 1900, du port de Bionlonges.

Durant dix-huit mois, on fut sans nouvelles des navigateurs. On commençait à être inquiet, lorsque enfin l'autre jour le baron Hulot reçut — par le steamer Jeanne-d'Arc, qui avait passé, il y a quelques semaines, en vue des îles Kerguelen et communiqué avec ses Robinsons — un rapport du chef de l'expédition sur la tâche accomplie jusqu'à la fin de 1900.

Dès leur arrivée à l'archipel des Kerguelen, Rallier du Baty et ses compagnons s'étaient mis à excursionner, à pied ou en bateau, par trois équipes de deux, visitant surtout en détail les plus grande et la plus intéressante des îles que archipel. Ils n'y découvrirent pas une fleur vivante. De faux point. Mais une végétation luxuriante, de magnifiques pâturages, malheureusement inutiles, et d'autres choses encore.

Sans l'outillage nécessaire, écrit le chef de la mission, sans connaissances spéciales, nous avons pu cependant constater la présence de quatre gisements de charbon...

N'y eût-il que cette découverte, si importante en ce point de l'Océan pour les approvisionnements possibles de notre marine, l'aventure valait la peine que se sont données nos explorateurs. Mais ce n'est pas tout. L'expédition fournira de nouveaux documents aux instructions nautiques existantes:

Nous avons pu lever des croquis de plusieurs bons mouillages et fixer, à l'intérieur, la position de plusieurs sommets remarquables. De simples calculs de latitude nous ont permis de rectifier des erreurs dépassant un mille dans la position de certains caps importants. Enfin un grand nombre de récifs omis sur la carte ont été relevés par nous.

Et d'autre part, si la faune est absente de l'île, elle abonde tout autour:

Nous avons pu voir cet hiver que les baleines pullulaient dans toutes les baies... La magnifique industrie de la pêche à la baleine, qui donne tant de pain à notre pays, nos meilleurs marins, a-t-elle donc, pour toujours, cessé d'être française?

Cette pêche peut donner plus encore que

d'excellents marins. Et décidément il est heureux que Rallier du Baty ait eu besoin, au retour du pôle Sud, d'aller de nouveau « prendre l'air et voir du pays ».

Charles Dauzat.

A L'HOTEL DE VILLE

LES TRAMWAYS. — UN SOUTERRAIN POUR TRAMWAYS.

Le Conseil municipal, qui devait tenir séance hier, a préféré laisser le Conseil général occuper de la question des tramways. C'est donc M. Marquet qui a pris place au fauteuil. M. Poirier de Narçay a d'abord fait une proposition, relative aux tarifs, dont il a demandé le renvoi à la commission. On paierait 0 10 pour une section et 0 15 pour deux ou plusieurs sections en 2^e classe et 0 15 pour une section, puis 0 25 en 1^{re} classe. Des correspondances valables une heure, de classe à classe et donnant droit à toutes les lignes de tramways et d'omnibus qui prendraient contact avec la ligne qu'on quitterait, seraient délivrées aux prix de 0 20 en 2^e classe et de 0 30 en 1^{re} classe. Les sections seraient de 3 à 4 kilomètres.

Après quoi, le Conseil général s'est occupé du réseau des tramways mécaniques des environs de Paris, il a achevé l'examen du réseau municipal des tramways.

Nous signalerons le dépôt d'une proposition intéressante. Elle émane de M. Chassagnon, qui est mis d'accord avec MM. Froment-Meurice et César Caire. Ce dernier conseiller allait réclamer un passage pour les piétons, sous la place Saint-Augustin. Il s'est fallu momentanément au projet de ses collègues qui consistait à creuser des souterrains en croix sous la place Saint-Augustin afin que les omnibus et les tramways, venant du boulevard Haussmann et du boulevard Malesherbes, empruntent cette voie et dégagent ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi la chaussée. Ces souterrains seraient d'autant plus nécessaires que lorsque la réorganisation des transports en commun sera accomplie, la circulation des omnibus et tramways, aux principaux carrefours de Paris, sera pour le moins doublée. Malheureusement, la réalisation du projet, étant donnée la longueur de la rampe qui devrait commencer à la place de la Sorbonne, emprunter cette voie et dégager ainsi

veille! Voilà la chose au monde qui peut me vexer le plus. Vous l'avez trouvée au premier coup. Ah! c'est un don!

MICHELLE. — Je vous demande pardon, là! Je ne vous disais pas ça pour vous être désagréable!

GEORGES. — A la bonne heure!

MICHELLE. — Je vous le disais parce que c'est vrai.

GEORGES. — Vlan! Ah! mais dites donc, je vais me fâcher, je vais monter sur mes grands chevaux.

MICHELLE. — Oh... Vos grands chevaux, c'est des poneys.

GEORGES. — Ah! non! Est-ce que vous allez continuer? Vous êtes donc méchante!

MICHELLE. — Bien sûr que je suis méchante.

GEORGES. — Quel drôle de petit être vous faites!

MICHELLE. — C'est mon genre. Je ne suis pas comme les autres, moi. Je ne suis pas une jeune fille en pâtisserie traînée par des cygnes.

GEORGES. — Qu'est-ce que vous êtes, alors?

MICHELLE. — Je suis peintre de marine, comme mon père.

GEORGES. — C'est vrai! Et même, vous avez du talent... Vous avez quelque chose en train en ce moment?

MICHELLE. — Oui, oui, une grande machine pas mal... Y a de la patte. Oh! ce n'est qu'une ébauche. Je finirai ça à Granville.

GEORGES. — Cet hiver.

MICHELLE. — Non, non. J'y retourne dans cinq, six... ou quinze jours.

GEORGES. — Tenez, vous me montrerez votre tableau.

MICHELLE. — Non, ça vous dégoûterait.

GEORGES. — Pourquoi donc?

MICHELLE. — Parce que, sans vous offenser, vous vous êtes plutôt pour mi-maturité.

GEORGES. — Moi?

MICHELLE. — Tel que je vous vois, vous devez acheter du faux Meissonnier comme s'il en pleuvait.

GEORGES. — Bien! Dites donc, Miché, quand vous n'avez ni une toile à peindre, ni moi à cribler, qu'est-ce que vous faites dans la vie? Vous devez joliment vous ennuyer.

MICHELLE. — Pas du tout. Je trote, je trote, je grimpe, je vais dans la falaise, à la recherche de coqs de courlis, ou aux fourreaux dans les rochers. Et puis, on navigue, on va à la grande pêche. Vous savez, dans ce moment, la sole donne bien, mais le merlan ne va pas.

GEORGES. — C'est palpitant! c'est palpitant!

MICHELLE. — Oui?... C'est encore pas des affaires pour vous... Vous êtes plutôt pour goudoule, vous, pour esquisse!

GEORGES. — Mais pas du tout. Tenez, il y a un mois, j'étais aux régates de Cowes sur le bateau d'un de mes amis.

MICHELLE. — Ça, ça ne m'étonne pas. Je vous vois tout à fait, en jolies caquettes sur un yacht qui ressemble à une botte vernie, et dont la cheminée à l'air de fumer du tabac d'Orient.

GEORGES. — Très drôle! Mais ça n'empêche pas d'aimer la mer.

MICHELLE. — Oh! je vous défends de parler de la mer, mon petit.

GEORGES. — Pourquoi ça?

MICHELLE. — Parce que vous ne la connaissez pas. On ne la rencontre pas dans les salons où vous allez. Pour savoir ce que c'est, voyez-vous, faut avoir comme moi trainé le chalut sur un méchant sabot de barque. Faut avoir été à la sardine avec un vieux patron culotté comme une pipe, qui est tellement resté entre le ciel et l'eau qu'il a presque oublié comment on parle. Faut avoir tangué, roulé, bouillonné, avoir eu la figure salée par l'embrun quand la mer se fâche. Parlez-moi de ça! C'est chic! Et puis, d'autres fois, quand la brise mollit, on se couche sur le dos et on regarde en l'air. Et quand on a les yeux pleins de ciel, on le referme : il en reste dedans, et alors on dort, on dort comme vous n'avez jamais dormi. Ça, c'est la mer, la vraie, la belle, la méchante, celle qu'on aime, celle que peignent papa!

GEORGES. — Sapsristi, c'est épatant!

MICHELLE. — Quoi?

GEORGES. — Ce que vous venez de dire! Ça a une allure énorme... Moi aussi, je vais m'y mettre! Je veux parler comme ça, dormir comme ça. Ça complètera mon évolution. Et vous m'aiderez.

MICHELLE. — A quoi?

GEORGES. — A me retremper dans la bonne nature, enfin, dans tout ce machin de la sincérité.

MICHELLE. — Je veux bien.

GEORGES. — Nous nous promènerons dans la campagne, nous grimperons dans la falaise, dans les courlis, nous pêcherons tout ce qu'on peut pêcher, des

barbues, des soles normandes... Et nous commencerons dès demain matin.

MICHELLE. — A quelle heure?

GEORGES. — A neuf heures, nous verrons lever l'aurore.

MICHELLE. — Oh! je suis contente! C'est joliment chic ce que vous voulez faire.

GEORGES. — Oui?

MICHELLE. — Je trouve ça admirable, cet effort pour vous transformer, pour être quelqu'un, pour devenir intelligent.

GEORGES. — Oui, mais...

MICHELLE. — Si, si. C'est très bien. Je ne vous en aurais pas cru capable; je suis contente, très contente. Et comme ça on ne dira plus de vous ce qu'on en disait.

GEORGES. — Comment? Qu'est-ce qu'on en disait?

MICHELLE. — Des tas de choses.

GEORGES. — Enfin, quoi?

MICHELLE. — Avec hésitation. — Je ne sais plus... je ne sais pas.

GEORGES. — Voyons, vous devez bien vous les rappeler à peu près.

MICHELLE. — Oh! non, je ne me les rappelle pas du tout; seulement, je les ai écrites.

GEORGES. — Hein?

MICHELLE. — Oui, ça m'amusaient de conserver ce qu'on disait de vous... Alors, je l'ai noté sur mon album.

GEORGES. — Ça, c'est fort.

MICHELLE. — Je le relis quelquefois. Ça me fait toujours passer un bon moment.

GEORGES. — Je veux voir votre album!

MICHELLE. — S'élançant et posant la main sur un album qu'elle a laissé sur la table. — Non!

GEORGES. — Micheline! Je vous en prie... Et puis, d'ailleurs, je le veux! (Il essaye de prendre l'album.)

MICHELLE. — Non... Tenez, j'aime encore mieux vous le lire moi-même. Asséyez-vous... Non, pas ici, là-bas...

GEORGES. — Soit... mais lisez, lisez!

MICHELLE. — Micheline, feuilletant. — Non... C'est pas ça. Ah! voilà : « Vendredi : on a parlé de la bouée ».

GEORGES. — La bouée?

MICHELLE. — C'est vous!

GEORGES. — Moi!

MICHELLE. — Oui, c'était plus discret que de mettre Georges Boulliau.

GEORGES. — Oui, mais enfin, la bouée!

MICHELLE. — C'est un surnom que les pêcheurs vous ont donné!

GEORGES. — Ah!

MICHELLE. — Oui, parce que quand vous vous baignez, vous ressemblez assez à...

GEORGES. — Enfin ça, ça m'est égal... Ce qui se dit dans les soirées de pêcheurs, je m'en moque... Mais après... après.

MICHELLE. — Allez là-bas. Voilà. (Elle lit.) Ou cause. Mme N. : « Décidément la bouée restera cet été à Paris. » Mme T. : « Il n'est vraiment pas fort. » Le gros V. : « Il a six cravates pour une idée. »

GEORGES. — Charmant!

MICHELLE. — Mme T. : « Il fait partie d'un groupe où on se cotise pour comprendre un mot. »

GEORGES. — C'est très désagréable.

MICHELLE. — Le gros V. : « Il a du cerveau juste ce qu'il faut pour s'enrhumer... » Ça, c'est assez drôle!

GEORGES. — Vous trouvez?

MICHELLE. — Continuait. — Mme T... Micheline. — Ah! non, assez, assez! (Elle regarde l'album.) C'est inouï... inouï... Quel monde! Et surtout le gros V., quel mûfle! Ecoutez, ma petite Miché, je ne vous ai jamais rien demandé.

MICHELLE. — Non.

GEORGES. — Eh! bien, je vous demande une chose. C'est de me donner cet album. (Il s'en empare.)

MICHELLE. — Oh non! (Elle veut le reprendre.)

GEORGES. — Vous ne pouvez me le refuser! J'ai bien le droit au moins d'arracher la page... j'en ai le droit. (Il feuillette.)

MICHELLE. — Je ne veux pas, je ne veux pas!

GEORGES. — Là! voilà! (Il arrache un feuillet et y jette les yeux.) Tiens!

MICHELLE. — A part! — Oh!

GEORGES. — Vous ne m'avez pas lu ça.

MICHELLE. — Très gênée. — Quoi...

GEORGES. — La dernière ligne... (Il lit.) « C'est vrai, il est tout ça... mais ça ne fait rien. » Pourquoi ne me l'avez-vous pas lu? C'était affectueux.

MICHELLE. — Oh!...

GEORGES. — Très affectueux. Et il n'y a pas d'initiales. Qui est-ce qui a dit ça?

MICHELLE. — C'est une jeune fille de province.

GEORGES. — Faisant une tête. — Voilà... Il y a dans le lot une seule personne qui a un mot bienveillant pour moi, et c'est une jeune fille... de province!

Robert de Flers et G.-A. de Caillavet.

LE FIGARO — SAMEDI 20 FEVRIER 1909

AU GYMNASSE — L'Anede Buridan



M. G. Duboso

M^{me} Marthe Régnier

COURRIER DES THEATRES

THEATRE FEMINA. — On dit qu'il n'y a pas de pièces pour les enfants : c'est exact, mais alors il n'y a qu'à en faire; et c'est ce que la direction des Matinées pour la jeunesse s'est fort heureusement avisée.

Après la triomphale *Revue de Noël*, qui fut attirer pendant plus de deux mois au théâtre Femina tous les enfants de Paris, voici un certain *Gribouille détecté* dont il ne sera pas moins parlé que de Nick Carter ou d'Arès Lupin.

Et demain, ce joli public qui savait par cœur tous les complots de la *Revue* (redoublant aussi gaiement et avec le même enthousiasme les complots de *Gribouille*, de Pina policher, les duos de « la Dinette » et de « l'Escarpolette »).

C'est que les Matinées pour la jeunesse n'ont pas seulement imaginé un répertoire nouveau, créé un genre de pièce qui n'existait pas, elles auront également su découvrir et mettre en valeur ces deux mignonnes étoiles, Mona Gondré et Germaine Parisel, qui, immédiatement, ont conquis Paris, car l'on sait que les étoiles les plus petites ne sont pas celles qui brillent le moins. Faut-il ajouter que Germaine Parisel et Mona Gondré sont habilement encadrées par une troupe d'une fantaisie charmante, avec d'exquises ballets évoluant dans des décors délicieux, et qu'il y a même un âne, qui est, comme bien vous pensez, l'âne Cadichon lui-même, l'âne Cadichon de Mme de Sévigné.

Allez tous les dimanches, jadis, jours de fêtes et de vacances, allez applaudir au théâtre Femina *Gribouille détecté* et son escorte d'extraordinaires gendarmes; c'est une histoire de volours, mais vous ne serez pas volés!... — B.

Aujourd'hui :

— Au Théâtre lyrique municipal (Gaité), à 8 h. 1/2, miss Isadora Duncan; dans ces six matinées est comprise celle d'aujourd'hui.

— Au Gymnase, à 8 heures, quatorzième « Samedi de Madame »; gala extraordinaire au bénéfice de l'Orphelinat des Arts; « Les Artistes », caserne de M. Nozière. Auditions de MM. J. Truffier, Félix Huguenot et de Mlle Liffraud, de la Comédie-Française; et de Mmes Eve Lavallière, Moreno, Polaire, Juliette Clary, Paulette Darty, Jeanne Durif, de l'Opéra.

— Au théâtre Michel, à 8 h. 1/2, « Les Clovns », causerie de M. Paul Acker, avec le concours de Mmes Suzanne-Després, Colette Signoret et Harry Baur, qui diront des pages de Verlaine, Baudelaire, Banville, Goncourt, Tristan Bernard et Colette Willy. Prix des places : 5, 4 et 3 francs.

— Aux Bouffes-Parisiens, à 8 h. 3/4, matinée des invitations, organisée par Paris-Théâtre. Au programme, six pièces couronnées au concours dramatique organisé par ce périodique :

La Pêche à la lune, fantaisie en vers de M. Paul Plamant, musique de M. J. Hansen; *Bouche close*, drame en un acte de M. Louis Sicari; *Le Cour sur la neige*, comédie en un acte de MM. A. Brabeau et Ray Ramac; *Suzanne et les deux voleurs*, comédie en un acte de M. Michard d'Inimiac; *Les Morts vont vite*, pièce en un acte de Mme Tola Doran; *Le Haut de l'ovale*, comédie en un acte du baron de Maynard.

Le soir :

— Au théâtre Sarah-Bernhardt, à 8 h. 1/4 (pour la rentrée de Mme Sarah Bernhardt), reprise de *l'Aiglon* (Mme Sarah Bernhardt, dans le rôle du duc de Reichstadt; Mmes Dufresne, Ventura, MM. Krauss, Gervail, etc.).

— A l'Opéra, à 8 heures, *Monna Vanna* (Mlle Hatto, MM. Muratore, A. Gresse, Marcoux, Delpouget, Nansen), *Javotte* (Mlle Zambelli).

— A la Comédie-Française, à 8 h. 1/2, *le Foyer* (Mmes Bartet, Pierson, Amel, Raynès, MM. de Féraldy, J. Truffier, Ravet, Croué, Grandval, Paul Numa, Jacques de Féraldy, Félix Huguenot).

— A l'Opéra-Comique, à 8 h. 1/4, 8^e représentation de l'abonnement du samedi (séance B), *Pelleas et Melisande* (Mlle Maggie Leyte, MM. Jean Périer, Ghisne et Azéma).

— A l'Odéon, à 8 h. 3/4, *les Grands* (Mmes Lutz, Tallado, Crumbach, Barsange, André Pascal, MM. Desjardins, Desfontaines, Denis d'Inès, Maupré, Chambreuil).

— Aux Variétés, à 9 heures précises, *le Roi* (MM. Brasseur, Guy, Max Desury, Prince, Colombey, Moricy, Simon, etc.), Mmes Marcelle Lender, Amélie Diéterle, etc.), et Mlle Lantelme dans le rôle de Marthe Bourlier.

— A 11 heures, au 3^e acte, la Réception officielle.

On commencera, à 8 h. 1/4, par *Un mari trop malin* (Mlle Clapelles, Harnold, MM. Rocher, Dupuis, Roussy).

— Au Théâtre lyrique municipal (Gaité), à 8 h. 1/4, *la Dame blanche* (Miles Castel, Tiphaine, Béral, MM. Devriès, Férald de Saint-Pol, Désiré, Bouteloup, Chacon).

— A la Renaissance, à 9 heures précises, dernière représentation de *l'oiseau blessé* (Mmes Eve Lavallière, Andrée Mégard, Juliette Darcourt, Jeanne Deslois, Antonia Huard, M.-L. Herrouët, MM. L. Guity, A. Dubosc, V. Boucher, C. Mosnier, Fabrice).

— Au théâtre Réjane, à 8 h. 3/4, *Trains de luxe* (Mmes Réjane, Marie Magnier, Yvonne de Bray, Delphine Renot, Dermoz, MM. Signoret, Tréville, Puygaurde, Elie Febvre, Bosman).

— Au théâtre Michel, à 9 heures, pour les représentations de Mlle Armande Cassive, *Peu de mère de Madame* (Mlle Armande Cassive, Châlon, MM. Harry Baur, Lacoëte); *le Pou-*

lailler (Mlle Jeanne Thomassin, Renée Félyne, Juliette Margel, Mme Berthe Legrand, Mlle Mario Calvil, MM. Pierre Magnier, Henry Burquet, Bouchez et Keller). On commencera par la *Comparaison* (Miles Depallin, Deslys, MM. Brunier et Miller).

— Aux Capucines, à 9 heures, *la 23-Z* (Mlle Siamé), *le Médecin du cœur* (Miles Marguerite Bressil, Diane Hammond, Anie Perrey, MM. Carpentier, Orsy), *Où? ! L'An neuf!* revue gaillarde (Miles Thérèse Cornay, Spinelly, Debrennes, MM. Berthoz, Trud, Darntey).

— Au théâtre du Grand-Guignol, à 9 heures, *Un Concert chez les fous*; *Gulule*; *Cher Agathe*; *Justice est faite*; *le Puits n° 4*.

— A la Comédie-Royale, à 9 heures : *le Chapeau de M. Thibault*, *les Meubles amis*, *En Camarades* (Mlle Collette Willy); *Turlututu*, *chapeau... point* (Mlle Alice Bonheur).

Mlle Hatto reprend, ce soir, dans *Monna Vanna*, le rôle admirablement créé par Mlle Lucienne Bréval. Les qualités de la belle cantatrice qu'est Mlle Hatto font prévoir une interprétation extrêmement intéressante. Elle aura pour partenaires MM. Muratore, Gresse, Marcoux, Delpouget et Nansen. *Javotte*, avec Mlle Zambelli, complètera le programme de cette belle représentation.

Comme on l'a vu plus haut, le théâtre de la Renaissance affiche pour ce soir la dernière représentation de *l'oiseau blessé*, avec l'admirable distribution qui n'a subi aucune modification depuis la première.

Demain dimanche, relâche ainsi que lundi et mardi.

Mercredi, répétition générale de : *1^{er} J'en ai plein le dos de Margot!*, comédie en deux actes de MM. Georges Courteline et Pierre Wolff, dont les principaux rôles seront tenus par M. Lucien Guity, M. Félix Galpoux, Mme Marguerite Caron, Mlle Jeanne Deslois; *2^e le Jui polonais*, le célèbre drame en trois actes d'Ereckman-Chatrain, joué par MM. Lucien Guity, Pierre Magnier, André Dubosc, Mosnier, Capellani, Collen et par Mme Emilienne Dux, Mlle Blanche Denège.

Hier :

— Sigurd a eu hier, à l'Opéra, le très grand succès qu'on pouvait légitimement attendre de l'ouvrage et des artistes de premier ordre qui l'interprétaient. M. Eranz, notamment, qui chantait pour la première fois le rôle de Sigurd, a été bissé et applaudi indéfiniment, en compagnie de Mlle Louise Grandjean qui n'avait jamais apporté à l'interprétation du rôle de Brunehilde plus de grandeur d'originalité et d'admirable talent. MM. Duclos, Dangès, Mme Laute-Brun et Mlle Lante-Brun ont partagé l'éclatant succès de Mlle Louise Grandjean et de M. Franz.

La recette approchait de 24,000 francs.

— Les « Vendredis de Femina ».

On a fait, hier, un grand succès à M. Tris-

tan Bernard qui parla, avec infiniment d'humour et d'attrait, de « Quelques poètes comiques ». Un succès non moins grand accueillit leur concours : Mme Marthe Brandès, M. de Féraldy, Mme Marthe Mellot, M. Harry Baur, etc., qui récitèrent des fragments de chefs-d'œuvre d'auteurs comiques.

Vendredi prochain, à 8 heures, M. Nozière parlera sur « les Héros et les grotesques ». D'éminents artistes l'ont assuré de leur concours.

Les questions de priorité.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Paris, le 19 février 1909.

Cher monsieur,

Le spectacle actuel du théâtre Antoine comporte deux actes de M. Lucien Damart intitulés *le Donataire* qui offrent des analogies frappantes avec une pièce en un acte, *le Donataire*, signée Jean Larchet et jouée à la Nouvelle-Comédie (La Bodinière) en mai 1906.

Cette dernière était tirée d'une nouvelle de M. Eugène Delard, parue chez Calmann-Lévy en 1896.

Nous nous permettons, quant à présent, de vous signaler le fait, afin de réserver les droits auxquels nous pourrions prétendre.

Le pseudonyme de Jean Larchet est celui de notre collaboration qui, nous l'espérons, n'en restera pas là.

Veuillez agréer, cher monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

J.-B. DELARD,
JEAN BERLÉVUS.

Demain :

Le théâtre Antoine affiche, pour demain dimanche, en matinée, à deux heures précises : *le Donataire*, *Guerre*, *Leurs Enfants paraît*. Tous les soirs, le même spectacle. Lundi 22, réception du service de seconde.

En matinée, à deux heures un quart, mardi et jeudi gras : *le Portefeuille*, *l'Auberge rouge*, *les Jumeaux de Brighton*.

Le théâtre du Jardin d'acclimatation a annoncé pour demain la seconde représentation (pour la saison) de *Véronique*.

On commencera par la première représentation (à ce théâtre) du *Coffre du Roi*, opéra comique en un acte d'Henri Meilhac, musique de Louis Delfès, interprété par Mmes de Palhen, Rotti et M. Gassend.

Le prix unique à toutes les places est fixé à 2 fr. 50 pour le dimanche et 1 fr. 50 pour le jeudi; location sans augmentation de prix.

Au jour le jour :

Mlle Brozia fera sa rentrée, à l'Opéra, le 5 mars, dans *Roméo et Juliette*.

Elle termine, en attendant, la série de belles représentations qu'elle donne, depuis plus de deux mois, en Italie, devant le public de Parme, qui est justement regardé le plus difficile de la péninsule. Elle triomphe actuellement dans le *Mefistofele* de Boito, dont elle a si magistralement interprété l'acte de la prison, au gala de Stamboul, en décembre dernier, à l'Opéra.

A la Comédie-Française.

A la première représentation de *la Furie*, le drame en vers de M. Jules Bois, plusieurs des médecins présents sont allés féliciter Mme S.-Weber, la Furie, pour la manière si exacte et si belle dont elle a, au troisième acte, interprété, en grand artiste et en savante, la scène d'hypnotisme et de médiumnisme qui reproduit fidèlement les crises que Charcot a décrites. C'est la première fois qu'on entendait que l'Art et la Science, en cette émouvante question des changements de personnalité, ont trouvé une réalisation aussi plastique que dramatique et mystérieuse.

Mlle MARTHE LUTZI.

Le Pierre Naville des *Grands*, à l'Odéon, la joie de cette pièce où sa petite silhouette si curieuse se détache nettement dans la bande des potaches pensionnaires au collège de Chambrun.

Mlle Lutz est toute jeune, et pourtant elle a été en quelques mois une grande place parmi les vedettes parisiennes. Sa jolie figure éveillée a tenté le talent de tous les dessinateurs; elle est déjà populaire. Une amusante petite tête ronde avec une profusion de cheveux roux qui ne veulent pas se tenir tranquilles; deux grands yeux noirs agressifs, un drôle de petit nez à l'évent; et cette physionomie est d'une mobilité extraordinaire; elle a, en quelques minutes, cent expressions différentes. La voix est forte, bien timbrée, et porte jusqu'au centre.

C'est Mme Réjane qui vint prendre Mlle Lutz à l'Odéon, où le Conservatoire l'avait excitée, et lui confia dans la *Savelli* un rôle pittoresque où elle fut très remarquée; puis Mlle Lutz créa la petite « Servatrice » de *Qui perd gagne*, la jeune femme rageuse de *Combréville*, et l'agaçante Mme Heurtebis de *Jeanne qui rit*.

Le rôle de Pierre Naville a consacré sa réputation en la voyant en pleine lumière. On dit d'elle souvent qu'elle était une petite Réjane, une petite Chaumont. Elle a trop d'originalité, trop de fantaisie personnelle, trop d'atout pour qu'on puisse la comparer à d'autres artistes. Elle est Marthe Lutz. — S.

L'un des auteurs du *Roi*, M. Robert de Flers, n'assistait pas, à cause de son deuil récent, au souper de 300^e qui réunissait à l'Elysée-Palace le monde des lettres et du théâtre.

La disparition de *la Fille des Rubenstein* du programme du théâtre Sarah-Bernhardt

curiales dans les grandes villes européennes et, dès le quatorzième siècle, envoyaient régulièrement des convois pour l'Italie vers Côme, Venise, Gènes et Naples, vers la Suisse, la France et l'Espagne. On allait chercher l'étain aux mines de Fichtelgebirge dont les gisements, avec ceux de Bohême, des îles Cassidières, de Malacca et de Banca étaient les plus riches du monde. De grandes sociétés minières s'étaient même créées pour leur exploitation. Fort bien organisées commercialement, elles fournissaient en gros l'étain aux Vénitiens qui l'exportaient en Turquie et en Egypte. Ainsi se forma une république aristocratique à l'image de Venise, avec son Grand Conseil et son Petit Conseil absolument indépendants du burgrave dont la suprématie ne fut plus que nominale.

Dès 1219, Nuremberg, par une lettre de liberté de l'empereur Frédéric II, était déclarée Ville libre impériale.

Le génie commercial de ses patriciens avait bien vite compris que pour alimenter abondamment le commerce de transit, il fallait, dans un pays dépourvu de matière première, favoriser le développement des métiers. Leur libéralisme ouvrit donc toutes grandes aux étrangers les portes des corporations; des artistes et des maîtres célèbres y étaient attirés. Il en résultait une activité multiple, une ingéniosité toujours en éveil et sans cesse renouvelée, qui durant plusieurs siècles fit la prospérité des fondateurs d'étain, des imagiers et des sculpteurs sur bois, des tailleurs et des fabricants de jouets, des drapiers, des fourreurs et de cent autres groupes d'artisans, car déjà la multiplicité des

métiers était une des caractéristiques de l'industrie nurembergeoise. Pour exciter l'émulation, une exposition de produits nouveaux avait lieu chaque année et l'on décernait impitoyablement tous les produits jugés inférieurs. La corporation des potiers d'étain de Nuremberg, qui importait dans toute l'Europe ses burettes, ses aiguilles, ses hanaps, ses pots et ses timbales était la plus célèbre; elle se montrait fière de ses artistes, les Sebald Ruprecht, les Melchior Koch et les Gaspar Enderlein, les plus fameux de tous dont les œuvres sont religieusement conservées en l'église Saint-Laurent.

Grâce à cette activité persistante et au développement des grosses fortunes, les patriciens nurembergeois devinrent de généreux Mécènes et leur ville une cité d'artistes et d'humanistes, celle de Dürer et de Pierre Vischer, de Wenzel Sammitzer, de Veit Stoss et d'Adam Kraft, de Regiomontanus et de Hans Sachs.

Et puis, cette activité et cette splendeur disparurent. Subissant le contre-coup de la découverte de la route maritime des Indes, la Venise septentrionale s'endormit comme s'endormit la Venise méridionale. Cependant, Venise déclina. Nuremberg pouvait continuer à commercer avec Anvers. Elle prit même part, à deux reprises, après la découverte des Indes orientales, à des expéditions commerciales pour aller chercher directement les épices. Mais des causes internes et profondes l'immobilisèrent. Ses patriciens enrichis considéraient désormais le commerce comme une déchéance, ne cherchaient plus pour eux que des titres de noblesse, pour leurs fils que

des charges d'officier. Puis les ravages de la guerre de Trente Ans, en empêchant toute communication, accentuèrent la décadence de la cité; les guerres du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième l'achevèrent si bien qu'en 1806 Nuremberg ne comptait plus que 25,000 habitants.

Aujourd'hui, le chiffre de sa population s'élève à 310,000 (1). De 25,000 en 1806, il monta à près de 45,000 en 1840, à 84,000 en 1871. Sur les 310,000 habitants d'aujourd'hui, il faut compter une population ouvrière de 50,000 habitants. La ville possède 3,000 raisons sociales enregistrées, parmi lesquelles 9 banques et 36 sociétés par actions, dont les fonds atteignent 175 millions de marks.

Cependant on pouvait croire que les conditions exigées par l'industrie moderne inférioriseraient Nuremberg. Certains avantages, il est vrai, favorisaient le développement de la grande industrie, entre autres, le peu d'exigences de l'ouvrier franconien, qui se contente de salaires inférieurs. Sans cet avantage, du point de vue patronal, il est fort probable que des industries de l'importance de celle de Schukert abandonneraient Nuremberg pour Berlin.

Il faut tenir compte aussi de la longue familiarité de l'ouvrier nurembergeois avec le travail de certains métaux. Les industries du bronze, du cuivre, du laiton ont formé des ouvriers depuis des siècles,

(1) Cette augmentation extraordinaire n'est pas exclusivement due à la prospérité de la ville. Plusieurs petites communes suburbaines furent, depuis trente ans, annexées à Nuremberg.

et leur adresse, si appréciée dans l'industrie du jouet, est autant dans l'industrie électrique ou celle des instruments de précision.

Mais de tels avantages ne compensent pas de graves infériorités.

La situation de Nuremberg privilégiée au moyen âge, alors que tous les échanges se faisaient par caravanes, ne l'était plus en notre siècle de communications rapides et faciles et d'industrie colossale. Privée de matières premières, de charbon, de fer, de cuivre, cloignée des centres de production de ces matières, elle ne dispose pas non plus de moyens de communication à bon marché.

L'absence de houille n'est pas compensée par l'abondance du bois qu'employaient autrefois les verriers franconiens pour chauffer leurs fours et qu'utilisent encore les petits artisans qui fabriquent des perles. Mais dans toutes les industries moyennes et les rares grandes industries on brûle la houille de Westphalie et de Zwickau en Saxe, ou encore les lignites de Bohême, dont le transport est coûteux.

Une distance de 400 à 500 kilomètres éloigne, en effet, la Franconie et sa capitale industrielle des bassins houillers de la Sarre et de la Ruhr. Ceux de la Saxe ne sont pas d'accès plus facile. Du côté du Rhin, les communications à bon marché, c'est-à-dire par voie d'eau, ne peuvent se faire qu'à partir de Francfort, Mannheim, Gustavsbourg, de sorte que les matières brutes indispensables à la grande industrie doivent prendre en partie les voies ferrées, ce qui augmente considérablement le prix du transport. Ce n'est donc pas un privilège naturel

qui fit de Nuremberg, en notre siècle, la première cité industrielle de Bavière et la neuvième ville d'Allemagne. Mais, de même qu'elle avait conservé presque intact son aspect moyenâgeux, de même les aptitudes héréditaires de ses habitants sommeillaient dans les nouvelles générations. Si le commerce de transit avait été anéanti, les industries locales subsistaient. De sorte qu'il suffit de circonstances heureuses : longue période de paix, création de débouchés nouveaux, formation d'une union douanière allemande, construction de chemins de fer, etc., pour que la mise en valeur de ces activités assoupies produise la renaissance industrielle et commerciale à laquelle nous assistons depuis quelques années.

En dehors de la culture du houblon qui utilise une partie de l'activité franconienne, toutes les énergies sont donc dirigées vers l'industrie, et pour une série de raisons, vers la petite industrie. La formation de ces petites industries est une première caractéristique de l'activité nurembergeoise. J'ai dit déjà comment l'absence de houille en Franconie et dans toute la Bavière, le manque de matières premières et de voies de communication bon marché étaient un obstacle au développement de la grande industrie. Mais il faut tenir compte aussi des qualités et des défauts de l'ouvrier franconien. Sa lenteur et sa minutie, qui lui permettent de façonner excellentement un jouet, le rendent inapte aux travaux de la grande industrie. On a justement remarqué que la plupart des ouvriers de Siemens — la plus forte usine métallurgique de la région — viennent du Hanovre et de la Westphalie où,

le rythme de l'activité industrielle est autrement accéléré qu'en Bavière. Ces pays sont ceux du travail intensif où le grand patronat eut en ces quarante dernières années tant de grandes et heureuses initiatives. Une telle impulsion manque en Franconie. Le Franconien, travailleur assidu et patient, fut incapable par exemple d'organiser l'exploitation des houblonniers qui constituent l'une des grosses richesses de son pays. Il sarcle, bêche, noue, ficelle, travaille des doigts dans cette culture minutieuse comme il le fait dans l'industrie du jouet. Mais il abandonne à des israélites organisateurs les soins du grand commerce de même qu'il laisse à des Allemands d'autres provinces les grandes initiatives industrielles. L'exemple d'un Schukert, cet énergique artisan nurembergeois qui, après avoir fabriqué dans son petit atelier des bords de la Pegnitz des appareils de galvanoplastie, créa de toutes pièces une formidable industrie électrique, l'une des quatre ou cinq grandes entreprises industrielles d'Allemagne, est une exception. Celui de Siemens et de Kramer-Klett, le fameux constructeur de machines à vapeur, en est une autre, comparé au nombre infini des petites et des moyennes industries. Peut-être marquent-elles une transition entre une industrie traditionnelle et les entreprises colossales des temps modernes. Quoiqu'il en soit, la petite industrie domine encore, multiple et diverse.

Jules Hurst.

(A suivre.)

à naturellement pour conséquence la disparition momentanée de Bohémios, la charmante pièce en vers de notre collaborateur M. Miguel Zamacois, qui accompagnait sur l'affiche la pièce allemande de M. de Wildenbruch. La reprise qui a fait le théâtre Sarah-Bernhardt à consacrer sans l'épouser le succès de Bohémios et la pièce sera certainement reprise un jour prochain pour le plus grand plaisir de ceux qui n'ont pu l'aller voir encore.

Il faut que cette délicieuse fantaisie, promue de par le monde par Mme Cora Laparcerie avec les Deux Hommes, la belle et envoûtante comédie de M. Alfred Capus, renporte partout le plus franc succès. Sous les auspices de l'inimitable M. Baret, Mme Cora Laparcerie — un Bohémios étourdissant de grâce et de lyrisme! — la déjà jouée dans plus de soixante villes d'Europe. En route pour le Caïre, l'excellent artiste vient de donner à Athènes une triomphale représentation à laquelle assistaient le Roi, la Reine et les princes. On a fait avec Deux Hommes, de M. Alfred Capus, le plus chaleureux accueil; quant à Bohémios, qui se passe, comme il lui faut, à Athènes, il a été particulièrement goûté pour la saveur supplémentaire que lui communiquaient une foule de piquantes allusions locales.

L'illustration public, cette semaine, l'Oiseau blessé, l'œuvre délicieuse de M. Alfred Capus, acclamée à la Renaissance; elle publiera également l'An de Buridan, de MM. Robert de Flers et G.-A. de Caillavet, le nouveau grand succès du Gymnase.

En présence du gros succès remporté par la Femme X... MM. Herz et Jean Coquelin ont décidé d'en prolonger les représentations. La 100^e représentation sera faite, à la Porte-Saint-Martin, le mardi 2 mars.

Mme Renée Félyne abandonnera demain, dans le Poultaier, au théâtre Michel, sa brillante création, pour répondre à des engagements antérieurs. Elle doit jouer à Lyon, dans quelques jours, le Prince d'Aurec, avant de partir pour Monte-Carlo, où, depuis longtemps, on lui demande de venir faire applaudir son talent.

Dans le gros succès de Monsieur Zéro, on a beaucoup remarqué le pittoresque et le goût des décors — chose trop rarement vue jusque dans ces derniers temps au Palais-Royal. Rendons à César ce qui est dû à César. Les décors de la très amusante pièce de MM. Paul Gavault et Mouty-Eon sont de MM. Emile Bertin et Amable.

Nous avons publié la curieuse distribution de Crainquebille, le chef-d'œuvre d'Anatole France, qui sera représenté le samedi 27 février au Châtelet, à la matinée extraordinaire organisée par l'Association des directeurs, au profit des sinistrés de la Calabre et de la Sicile.

Cette distribution comprend un grand nombre de petits rôles qui seront interprétés par les directeurs de théâtre et par des artistes qui ont tenu à apporter leurs concours à cette représentation. C'est ainsi que l'on pourra voir M. Diédonné dans le petit rôle de l'Ex-pulé, et Mlle Jeanne Descloux, Lucie Guenet, Charly, Clarend, Delys, Mordyl, M. Capellani, Mosnier, Berthier, Collin, Angely, De-langie, Thonny, Renez, Berthaut, concourir à l'interprétation de Crainquebille.

A l'Athénée. M. Deval vient de se rendre acquéreur, pour toute la France et les pays de langue française, d'Arène Lupin, le grand succès actuel de l'Athénée.

Une troupe organisée par ses soins, et qui aura à sa tête M. André Brulé, l'inoubliable créateur de la pièce de MM. Francis de Croisset et Maurice Leblanc, se mettra en route lorsque l'immense vogue d'Arène Lupin sera épuisée au théâtre de la rue Boudreau.

La Marquisita finit maintenant à minuit, au théâtre des Arts.

Le 1^{er} tableau : le Bal de La Marjaja, extraordinaire de grouillement et de couleur, commence exactement à 8 h. 3/4. A 10 h. 1/2, La Corrida, dont la fièvre gagne la salle au point que les manifestations de la générale : cris, spectateurs debout, chapeaux jetés sur la scène se renouvellent tous les soirs.

Demain, à 2 h. 1/4, première matinée de La Marjaja.

M. Ligné-Poe annonce pour le 22 février la répétition générale de Média, le premier des spectacles donnés par la troupe allemande (Mme Louise Dermont, en tête) sous les auspices de l'Œuvre.

Ces spectacles auront lieu au théâtre Magigny.

MM. André de Lordé et Charles Foley se sont fait une réputation méritée d'auteurs dramatiques éminents dans l'art de faire frémir le Concert chez les fous, qui obtient un si grand succès au Grand Guignol, nous les révèle non moins experts dans l'art de trouver des situations comiques auxquelles ils font succéder des situations pathétiques au possible; le tout se termine par un scène terrifiante. Les pièces comiques, Gude, Madame Agathe, Justice est faite, ne sont pas moins originales; le tout forme un spectacle des plus curieux et tel qu'on n'en voit qu'au Grand-Guignol.

Du Havre : La troupe de M. Charles Barot a représenté le Foyer, hier, au Grand Théâtre, avec un très grand succès. Depuis trois jours, on ne trouvait plus de place à louer. Divers articles parus dans des journaux locaux avaient fait presque prévoir des manifestations, et le parti socialiste avait affiché ce matin un appel à ses amis en vue d'une contre-manifestation. En prévision d'incidents possibles, le commissaire central avait mobilisé une quarantaine d'agents qu'il avait répartis dans le théâtre. De nombreuses personnes, et deux très curieuses, ont été placées dans une loge de face, armées de sifflets à roulette, sifflèrent au cours de la scène finale du second acte et à la fin de cet acte pendant quelques instants, sans trop insister. Les sifflets furent couverts par les applaudissements de la presque unanimité de la salle, qui fit un grand succès aux interprètes et notamment à Mme Rose Syma, qui jouait, avec beaucoup d'art et de tact le rôle de la baronne Courtin.

Notre correspondant de Toulon a vu M. Le Bargy pendant un des entractes d'une représentation du Marquis de Priola de l'éminent sociétaire de la Comédie-Française a été particulièrement applaudi et fêté. Notre correspondant félicita M. Le Bargy de son succès, et se mit à parler de Chantecler.

Ah! vous y voilà, vous aussi, fit M. Le Bargy. Chantecler, oh bien, le jouerai. Il y aura certainement des difficultés, mais j'ai confiance à ce sujet; je jouerai Chantecler, parce que j'estime que dans la vie l'homme doit écouter sa volonté lorsqu'elle est inspirée par un désir très net de travailler pour le bien, pour le grand art, en dehors des sentiers battus... Oui, je jouerai Chantecler.

A son arrivée à Nice, M. Le Bargy a été sollicité par de nombreux confrères désireux de connaître ses projets sur Chantecler. L'éminent artiste ne leur a fait que des réponses évasives dont quelques-uns même ont été déçus. J'ai pu m'en rendre compte aujourd'hui avec lui et il m'a autorisé à faire au Figaro les déclarations suivantes :

Je n'ai dit à personne que j'ajournerais mes démarches concernant Chantecler jusqu'au retour de mon voyage en Amérique. La vérité, c'est que je rentrerai à Paris lundi prochain. A ce moment et puisque j'ai déjà le ministère de l'Instruction publique, j'entamerai officiellement des pourparlers avec l'administration et le comité de la Comédie-Française, et j'espère que ces pour-

parlers auront une conclusion rapide et surtout très efficace.

M. Le Bargy a ajouté qu'il était très heureux de rentrer à Paris pour commencer les répétitions de Comais-toi, la très belle pièce de M. Paul Hervieu. — M.

De Monte-Carlo : Un des plus éminents musiciens d'Allemagne, le capellmeister M. Otto Lohse, directeur de l'Opéra de Cologne, dirigeait la seconde partie du 13^e concert classique. Sous sa baguette magistrale, l'excellent orchestre de Monte-Carlo a exécuté avec la plus grande perfection l'ouverture de Léonore (n^o 8) de Beethoven, le poème symphonique Orphée du Liszt, les variations de la Troisième suite d'orchestre de Tschalkowsky et l'ouverture de Tannhäuser.

Par un modestie que l'on a vivement regrettée, M. Otto Lohse, qui est un compositeur remarquable, n'avait inscrit au programme que deux de ses œuvres. Du moins il l'a fait acclamer sa maîtrise de chef d'orchestre, sa fidélité compréhensive des œuvres dont il traduit merveilleusement le style et les nuances avec une autorité et une souplesse admirables.

Serge Basset.

SPECTACLES & CONCERTS

Aujourd'hui : Université des Amaltes, 51, rue Saint-Georges, à 5 heures : « Rossini l'Opéra italien », conférence par M. Bourgault-Ducoudray. Auditions de M. Delmas et de Mlle Alice Verlet, de l'Opéra.

« De 4 à 6 heures, « Five o'clock artistique », au 1^{er} étage du Café Américain, 4, boulevard des Capucines. Entrée par l'escalier de marbre. Ce soir :

Aux Folies-Bergère, à 8 h. 3/4 précises, la Revue des Folies-Bergère, revue franco-anglaise de M. P.-L. Flers; 22 tableaux, 800 costumes (Miss Campton, Marthe Lenclud, Clara Faurens, Claudius, Pougand, Maurel, Morton, etc., Marie Marville). (La Première Entente cordiale. Les Châteaux de la Loire).

« A l'Olympia, les Danseuses d'Ombres et de Lumières, tableaux d'art; débuts d'Alexia et son Conte fantastique; Une Heure de vie; Tankwa et la troupe impériale de Chine; Fantaisie-ballet, etc.

« A la Scala, à 8 h. 1/2, Béguin de Roi, opérette (Polin, Sulbac, Max Morel, Rouvires, Fréjol, Lejal, Brunel, Eveline Jannay, Lucia Mürger, Boccaris, J. Bernal, L. Darloy, Lilly Etyr).

« Au Moulin-Rouge, En l'air, messieurs! revue en 3 actes et 30 tableaux, de MM. H. Moreau et Ch. Quinel (M. M. Danbrine, Nemo, Ransard, Darès, Goujet, Liéssé, Mmes Leberg, A. Gillet, L. d'Alba, Elynett, etc.).

« A l'Apollon, Séduction rouge; Au temps des aéroplanes; Dona; la mystérieuse Blanche de Pannac et 15 attractions.

« Au Nouveau-Cirque, le Plus beau Hussard de France, opérette acrobatique, équestre et nautique. Attractions sensationnelles.

« A la « Lune Rousse », 36, boulevard de Clichy (téléph. 587.48) (direction Bonnard-Blois), à 9 h. 1/2 : D. Bonnard, Numa Blés, Balha, P. Weil, Charton, A. Stanislas, dans leurs œuvres. L'Épopée, de Caran d'Ache, présenté par D. Bonnard. Ici ton tance, revue en un acte, jouée par Lucy Pezet, G. Charton, A. Laufr, E. Deary, Numa Blés, etc.

« Salle Charras, 9 heures, « Cinéma d'art » : La Tosca, jouée par Le Bargy et Sorol; De Dumas à Méline; Visions d'Orient (en deux actes); Danses espagnoles, etc. Matinées, jeudi, dimanche et fêtes.

Visite de rois. La reine Victoria et le Prince consort, Louise-Philippe et Marie-Amélie, le prince de Joinville, le duc de Nemours, le duc d'Angoulême, le duc de Montpensier et les hauts dignitaires de leur cour leur faisant visite vinrent hier en grand cortège rendre visite au roi de Sardaigne au souper de 300 des Variétés sous les traits de Marie Marville, miss Campton, Pougand, Claudius, Maurel, etc. Bref tous les principaux interprètes de la Revue des Folies-Bergère, ainsi que l'auteur, M. P.-L. Flers, et M. Cl. Bannel, directeur qui prendra de son music-hall, il est probable que le Roi des Variétés viendra ces jours-ci rendre leur visite à ses illustres hôtes.

L'Olympia, dont le nouveau programme est un des plus gros succès de rire et d'émotion que nous ayons eus depuis longtemps à Paris, s'est décidé, pour satisfaire à de nombreuses demandes, à donner une série de matinées qui vont faire la joie des familles et des enfants :

Dimanche gras, lundi et mardi gras, matinées, à 2 h. 1/2, avec Une heure de rire, la Troupe chinoise, etc., etc.

Mercredi, à 2 h. 1/2, Mercredi de l'Olympia, avec tout le programme du soir : Alexia et son Conte fantastique, les Danseuses d'ombres et de lumières, etc., etc.

Jeudi, à 2 h. 1/2, grande matinée. Les enfants payeront moitié prix à toutes les places aux matinées de lundi, mardi, mercredi et jeudi.

La direction du Moulin-Rouge, enchantée de l'énorme succès de la joyeuse férie, En l'air, messieurs! vient de commander sa grande revue d'été aux mêmes auteurs, MM. Charles Guinel et Henry Moreau doivent, par traité, être prêts à passer dans le courant du mois de mai. On parle déjà d'engagements sensationnels et les répétitions commencent fin mars. En attendant, MM. Moreau et Quinel font des recettes superbes avec En l'air, messieurs!

Assistance compacte, hier, aux Quat'-Arts, pour la première de Revue sur la mer de Jacques Ferny, qui surpassa encore les précédentes par la verve et l'ingéniosité des idées satiriques. Elle met en scène le ministre de la marine et la maîtresse inidèle de cet homme austère, personnifiés par l'auteur et par Mlle Dinah d'Altet, capiteuse et gaie comédienne.

Albert Chazy joue cinq rôles, avec une verve tourdissante. Roun et Cadycères composent aussi quelques types très amusants. Le public faisait fête aux couplets moqueurs et au dialogue incisif chaque fois que le rôle qu'il était scéé lui laissait une seconde de répit.

Le théâtre Fantasio (à côté des Variétés) annonce les dernières représentations de son spectacle attrayant si parisien et si amusant; avis aux quelques Parisiens qui n'ont encore pu applaudir ce merveilleux programme et les excellents artistes de ce théâtre (Tél. 139-30).

Hagenbeck Show. Aujourd'hui, samedi 20 février, pas de représentation. Dimanche 21, lundi 22 et mardi 23 février, matinée à 2 h. 1/2. Grande soirée de gala tous les soirs, à 8 h. 3/4.

Les Parisiens qui n'ont pas encore vu le Hagenbeck Show sont rares, mais tous ceux qui l'ont vu veulent le revoir. Le spectacle en vaut d'ailleurs la peine, car jamais nous n'avons assisté à un dressage aussi pittoresque, aussi audacieux. Willy Hagenbeck, avec ses quatre-vingt-trois ours ou ses deux terribles lions, force tous les soirs les applaudissements d'une salle comble; Feldmann, avec ses huit lions et ses quatre tigris du Bengale, n'est pas moins applaudi; et Melker, présentant dix lions dans un dressage tout nouveau, est chaque soir l'objet d'une véritable ovation. Quant à Busch et aux autres nombreux, tout d'un grand intérêt, les com-

plètent l'ensemble de manière à en faire un spectacle unique au monde.

Chez Médrano, ce soir, débuts de « The Great Provedans cyclistes ». Pour fêter le carnaval, matinées dimanche 21, lundi 22 et mardi 23. Au programme : Augustin et Hartley, sauteurs de tonneau; les Babusio, athlètes main à main; Lem-Put, imitateur, et le joyeux troupe des clowns de chez Boum-Boum.

Le bureau de location est ouvert pour les matinées de demain, lundi et mardi au Cirque Médrano (téléph. 240-05).

Bal Tabarin. — Ce soir, fête des Clodoches; troisième grand bal masqué. Distribution de surprises.

Le nouveau programme de la Salle Charras obtient chaque soir le succès le plus franc et le plus loyal. Il est vrai qu'il est difficile de faire un spectacle plus complet et plus artistique que celui qui réunit les noms de Le Bargy et de Sorol dans La Tosca, les nouvelles séries des « Visions d'Orient » en couleurs, de Gervais-Courtellemont; les danses grecques, etc. A la demande de nombreuses familles qui désirent y mener collègues et pensionnaires, la Salle Charras donnera pendant les jours gras deux matinées, demain dimanche et mardi 23 courant, à deux heures et demie.

Le Palais des Mirages continue à charmer les très nombreuses personnes qui vont l'admirer au musée Grévin. Comment ne pas être enthousiasmé en effet par ces visions féériques, par ces effets lumineux si merveilleux et si variés; les oreilles sont d'ailleurs aussi satisfaites que les yeux, car la délicieuse musique de M. Gaston Paulin accompagne d'une manière tout à fait suggestive ce magnifique spectacle.

Mogador est morte. La reine des bais du Prado n'est plus. Elle est décédée, hier, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, rue des Martyrs, dans l'asile de la Providence. Elle y vivait depuis quelques années, revivant ses souvenirs et retrouvant, à évoquer certains d'entre eux, un sourire de joie et d'orgueil. Elle s'appelait Cécile Vénard. Comme elle vivait à la théorie de Balzac sur les noms propres, est-ce en nom de Vénard qu'il que, partie des plus bas degrés de la société, elle devint comtesse! Elle avait eu l'idée de venir un jour avec le Pomar (sur l'état civil : Elise Sergent) au bal du Prado. Elle y fut tout de suite célèbre; sa beauté, son esprit, lui firent de nombreux adorateurs, parmi lesquels Gustave Nadaud. Baptiste Mogador (on parlait déjà du Mogador, en 1874) elle partit pour aller aux Variétés, à l'Hippodrome, puis à l'Église. Cette fois, c'était en mariage; la danseuse du Prado épousa le comte de Chabrilan, le descendant d'une des plus anciennes et des plus estimées familles du Dauphiné. Elle devint Mme Lionel de Moreton, comtesse de Chabrilan. Les nouveaux époux partirent pour faire le tour du monde. Que se passa-t-il au cours de ce voyage? On ne le sait au, Cécile Mogador revint seule, et comme si elle eût voulu prouver que les femmes ont tous les talents, elle se mit à écrire. Des romans d'elle, curieux, parurent : Sapho, Miss Perceval, les Voleurs d'or; elle écrivit ensuite des Mémoires qui eurent si grand nombre de personnes qui arrêtèrent la publication. Elle fut ensuite l'idée malencontreuse de devenir actrice de théâtre; elle fit faillite aux Folies-Margins.

Dés lors, on n'entendit plus guère parler d'elle. Elle s'éloigna d'ailleurs de faire oublier, sous les traits de la comtesse de Chabrilan, la Cécile Mogador, si fêtée, si adulée, si folle d'autrefois. Elle avait soif de respectabilité, de considération, et si elle songea à la mort, la pauvre femme dut songer avant tout que les moins passants s'insinuaient, avec respect, devant son cercueil... Paix à sa cendre!

Les ventes de la Lorraine-Dietrich en Allemagne : M. Frankel, de Berlin, 38 HP; M. Fischer, de Berlin, 38 HP.

Allez 49, rue de Villiers, à Neuilly-sur-Seine, à la succursale des usines Léon Bolle de Mans. Vous y verrez les merveilleuses mécaniques que sont les châssis Léon Bolle, si justement réputés dans le monde entier.

Dans le palmarès du dernier Salon de l'Automobile de Moscou la Société des pneus « Le Gaulois », de Russie, a la médaille d'or, et cette récompense est la juste consécration de la valeur et de l'excellence des produits fabriqués par les grandes usines Bergougnan de Clermont-Ferrand.

La Compagnie Française de voitures électriques, 49, rue Cardinet — parc Monceau (garage pour 300 voitures), fait toutes réparations, manutentions, carrosserie, sellerie, à toutes voitures automobiles — travail rapide — prix modérés — téléph. 542-68, 581-97.

ACADEMIE DES SPORTS. L'Académie des Sports s'est réunie en assemblée générale à l'Automobile-Club de France, sous la présidence de M. Henri Deutsch de la Meurthe, remplaçant M. le duc Dezagos, absent excusé.

Parmi les présents : MM. Hébrard de Villeneuve, comte de Comminges, baron du Tillet, commandant Renard, prince Pierre d'Avenberg, comte Jazy, Fournier-Sarville, comte de La Vaulx, Merillon, Maras Dubonnet, Hugues Le Roux, Archédaon, Henri Desgrange, Glandaz, J. Renaud, Frantz-Reichel, etc., etc.

Après l'exposé de la situation financière par le trésorier et le rapport du secrétaire général, la présidence de l'Académie des Sports pour 1930 est transmise à M. Henri Deutsch de la Meurthe. L'Académie vote trois propositions de modifications aux statuts présentées par M. Frantz-Reichel.

Sur la proposition de M. Hébrard de Villeneuve, le commandant Icard, le comte Henri de La Vaulx et M. Archédaon ont été désignés pour représenter l'Académie des Sports au congrès qui tiendra à Lille, en 1930, la Société pour l'avancement des sciences.

Sur la proposition de la section mécanique, l'Académie accorde sa médaille à M. Tatini et au professeur Marchais pour leurs travaux sur les choses de l'aéronautique.

Sur la proposition de la section même, M. le commandant Ferrus a été élu membre de l'Académie.

Sur le rapport de M. Archédaon, l'Académie diplôme l'ouvrage de M. François Prey, Au fil du vent; et sur le rapport de M. Frantz-Reichel, celui de M. Van Roppe sur la Boxe anglaise.

L'Académie décide de fixer au 28 février la date de clôture pour l'envoi des rapports destinés au prix H. G. Berger, dont les conditions sont les suivantes :

Une somme de 500 francs est attribuée à l'auteur ou aux auteurs du meilleur ou des meilleurs rapports sur la question suivante : Les Tours et les Concours sont-ils un bon moyen pour faire progresser l'art de l'escrime? Sinon, par quoi les remplacer et quelles formes leur donner si on les trouve nuisibles?

M. Glandaz a communiqué à l'Académie le résultat de ses négociations avec le ministère de la marine pour l'acceptation officielle des deux Coupes qu'il a créées et destinées à récompenser la meilleure équipe d'aviron des escadres de la Méditerranée et de la mer du Nord.

AVIATION

A Pau. — A Châlons. Le Roi a été vainement attendu au champ d'aviation dans l'après-midi d'hier; il n'est arrivé qu'à six heures à l'hôtel Gassion.

W. Wright, dès que le vent a été favorable, a volé à 4 h. 31. C'est le comte de Lambert qui, d'abord, a dirigé l'appareil dans un vol de 22 minutes 38 secondes. Puis, à 5 h. 20, a eu lieu un second vol de 21 minutes avec M. Paul Tissandier comme pilote.

Hier soir, malgré un vent très violent, M. Eugène Welfringer est sorti avec son monoplane. Après quelques essais d'équilibre, il a exécuté deux vols circulaires de trois kilomètres chacun sur le terrain du camp de Châlons, à 5 h. 40 et 5 h. 40. La nuit tombante l'a empêché de continuer ses essais qui eurent lieu en présence des aviateurs René Demanest, Gastambide, capitaine Burgeat et de nombreux officiers de la garnison.

Le comité de direction de l'Aéro-Club de France s'est réuni sous la présidence du comte Henry de La Vaulx. Etait présent : MM. le comte Castillon de Saint-Victor, Léon Barthou, P. Rousseau, capitaine Ferber, René Gaspier, Alfred Leblanc, comte Radelin d'Outremont, Henry Kapferer, Louis Bionet, Maurice Mouton, Omer Decugis, Dubois Le Cour, Georges Lebrun, Ernest Zeis, comte de Chardonnet, Victor Tatin, Georges Blanchet.

M. E. Barbotte a été nommé membre de la commission des Ballons sphériques. Le comité a désigné quatre lauréats pour le con-

course d'indicateurs d'inclinaison, destinés aux appareils d'aviation : MM. Pelletier, Lajage, Simon et André.

Le Grand Prix de l'Aéro-Club de France a été fixé au dimanche 4 juillet, à Paris. La participation à l'Exposition internationale de Francfort-sur-le-Mein a été décidée. Ont été nommés membres de l'Aéro-Club de France :

MM. Philippe Bourcart, Henri La Bresse, comte A. Chéreméff, Robert Ginzler, L. Fauller, Robert Savary, J. Testenois, G. de Saint-Victor, baron R. Lehmann, André Melse.

Les affiliations de l'Aéro-Club de Vichy et de la Ligue aérienne de l'Ouest, à Nantes, ont été acceptées.

L'Aéro-Club de France est chargé de l'organisation sportive et technique de la Semaine aéronautique de Reims, du 22 au 29 août.

L'Aéro-Club de France a accordé son patronage au projet d'exposition de l'Aviation et de l'Aérostation à travers les âges, organisée par M. John Grand-Carteret et par M. Léon Duteil.

Sur la proposition de M. Léon Barthou, le comité de l'Aéro-Club a voté le principe d'une subvention en vue de la création d'un laboratoire d'essais pour les aviateurs et a décidé de faire appel au concours pécuniaire de tous les membres. Il s'entendra à ce sujet avec tous les groupements qui s'intéressent à l'aviation, et il fera au Parlement des démarches nécessaires pour obtenir une subvention de l'Etat qui sera mise à la disposition de la commission des répartitions instituée au ministère des travaux publics.

Il est à souhaiter que cette proposition, tout à fait intéressante et qui doit avoir sur les progrès de l'aviation en France la plus considérable influence, reçoive partout et de tous le plus effectif accueil.

Wilbur et Orville Wright ont accepté une invitation de la Société aéronautique de Grande-Bretagne. Ils se rendront à Londres le mois prochain pour recevoir la médaille d'or.

EMAILLINE-GREFFE NOUVEAUX DENTIERS. Spécialité de dents en caoutchouc, les plus grandes progrès de l'Art dentaire. Succès assuré. Chez l'Inventeur M. ADLER, 4, Rue Meyerbeer.

ORGUES-MUSTEL. SOCIÉTÉ DES TAPIS D'ORIENT et d'Europe Ltd. 8, rue Gaillon, 8 (Avenue de l'Opéra) MAISON SPÉCIALE. Stock très important. — Authenticité garantie.

Petites Annonces. La Ligne... 6 francs. Par Dix insertions ou Cinquante lignes 5 francs. Les Annonces à 3 francs la ligne concernent : 1^o L'Industrie et les Fonds de commerce; 2^o Les Occasions, l'Enseignement, les Emplois et les Gens de maison; 3^o Les Locations; 4^o Les Pensions bourgeoises.

PLAISIRS PARISIENS. Programme des Théâtres. MATINÉES. THEATRE LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE) (Tél. 129.00). — 3 h. 1/2. — Isadora Duncan. GYMNASSE (Tél. 102.65). — 5 h. 1/2. — Samedi de Madame. THEATRE MICHEL. — 4 h. 1/2. — Les Clowns, scénario de M. Paul Acker. PALAIS DE GLACE 2 HOURS.

SOIRÉE. OPERA (Tél. 231.53). — 8 h. 0/0. — Nonna Vanna; Javotte. Demain : Relâche. FRANÇAIS (Tél. 102.23). — 8 h. 1/2. — Le Foyer. Demain, même spectacle. OPERA-COMIQUE (Tél. 416.55). — 8 h. 1/4. — Pélidas et Méliandre. Dimanche : Sanga. ODEON (Tél. 811.42). — 8 h. 3/4. — Les Grands. Demain, même spectacle.

THEATRE SARAH-BERNHARDT (Tél. 819.43). — 8 h. 1/4. — L'Aiglon. VAUDEVILLE (Tél. 102.00). — 9 h. 0/0. — La Lys. VARIÉTÉS (Tél. 410.90). — 8 h. 1/4. — Un Mari trop malin; à 9 h. : le Roi. RENAISSANCE (Tél. 437.03 et 437.59). — 9 h. 0/0. L'Œuvre de l'homme. THEATRE REJANE (Tél. 599.71). — 8 h. 3/4. Les Femmes de Paris. NOUVEAUTES (Tél. 102.51). — 8 h. 3/4. — Une Soixantaine d'années. THEATRE SAINT-MARTIN (Tél. 375.53). — 8 h. 1/2. La Femme X.

THEATRE LYRIQUE MUNICIPAL (GAITE) (Tél. 129.00). — 8 h. 1/4. — La Dame blanche. GYMNASSE (Tél. 102.65). — 8 h. 3/4. — L'An de Buridan. THEATRE ANTOINE (Tél. 436.33). — 8 h. 0/0. — Le Donataire; Guerre; Lorsque l'enfant paraît. THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

THEATRE MICHEL, 38 et 40, rue des Mathurins (Tél. 162.30). — 9 h. 0/0. — La Comparaison; le Peinture; Le Mère de Madame. CHATELET (Tél. 102.51). — 8 h. 1/4. — Les Aventures de Gavroche. PALAIS ROYAL (Tél. 102.50). — 8 h. 3/4. — Monsieur Zéro.

M. le vicomte Robert de Villeneuve Bargemont, à Londres. M. Anconillo, à Rome. ARRIVÉES A PARIS M. Ehrard, M. le colonel Girard, M. le docteur Maurice Jousset, M. Henry Roujon, Mme veuve Schmid, Mme René Vincourt.

AVIS FINANCIERS Assemblées générales Roodepoort United Main Reef Gold Mining Company, Ltd (ENREGISTRÉE AU TRANSVAAL)

Télégramme du Siège social nous informant que l'Assemblée générale spéciale convoquée pour le 18 février 1909, à Johannesburg, n'a pu être tenue faute de quorum et que, conformément aux Statuts, elle a dû être ajournée à huitaine, soit au 25 février. Cette Assemblée, les membres présents, quel qu'en soit le nombre, constitueront un quorum de sorte qu'elle pourra délibérer valablement sur l'ordre du jour.

GENERAL MINING AND FINANCE CORPORATION, Ltd Agence de Paris. 49 février 1909.

COMMISSAIRES-PRISEURS A ces Annonces est appliqué un Tarif dégressif, dont les prix diminuent en raison de l'importance des ordres.

Expositions et Ventes SUCCESSION DE M. ABEL GOUBAULT OBJETS D'ART ET AMEUBLEMENT

Patentes - Porcelaines - Bronzes - Armes MEUBLES ET SIÈGES ANCIENNES TAPISSERIES

TABLEAUX ANCIENS ET MODERNES VENTE après décès, Hôtel Drouot, salle 11, les 1er et 2 mars. Exposition 28 février

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

Tableaux Modernes Aquarelles, Pastels, Dessins Par Bonin (Eug.), Carrière (Eug.), Cézanne, Dammier Delacroix (Eug.), Detaille, Fantin-Latour Gauguin, Guillaumin

FAILLITE DE LA COMPAGNIE PARISIENNE DES VOITURES « L'URBAINE » VENTE au Palais et sur bords de mise à prix, le 6 mars 1909, à 2 heures, d'altitude propriété AVENUE LAUMIÈRE n° 8, 10 et 12 et rue du Rain, dite « DÉPÔT DES BUTTES-CHAUMONT » de la Compagnie « L'URBAINE », à usage de dépôt de voitures, comprenant constructions à usage de bureaux, d'habitation, d'entres pour 333 chevaux, cour couverte de 962 m. 50 environ. Les constructions couvrent 3,542 mètres environ et un grand hall couvert le surplus. Surface presque entièrement pavée. Superficie totale : 4,151 mètres 21 centièmes environ. Mise à Prix Basse : 150,000 francs. S'adresser à M. GARNIER, avoué, 6, avenue du Coq ; M. Delarue, avoué, 51, rue de Mirosmesnil ; Penchelet, syndic de la faillite, 12, rue Chanoinesse.

VENTES ET LOCATIONS PROVINCES VENTES DE PROPRIÉTÉS Placement de tout repos MAGNIFIQUE DOMAINE admirablement situé dans la vallée du Rhône et bien desservi par le chemin de fer. Le super. total est de 738 HECTAR, dont 687 hect. en BOIS taillis aménagés à 24 ans, 48 hect. ter. cultivé et traités. La propriété est d'altitude située sur un plateau à 600 m et comprend 2 FERMES ET MAISON de garde en excellent état. Le revenu est de 15,000 FR. Prix demandé 450,000 fr. Pour plus amples renseignements et plans s'adresser à : 44141

Paris LOUER 2 chambres ou chambre et salon et cab. de toilette confort. meubl. av. ou sans pou. dans maison partiel. au centre. S'adr. 76, rue Taitbout.

Bords de la Mer DIEPPE G. APPERT, not. p. m. 1500 M. RICHARD, av. Opéra, Paris, gaz, élec. 1500 M. RICHARD, av. Opéra, Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES Objets artistiques TAPISSERIES ANCIENNES, Meubles et Sièges anciens. - LEMAIRE, 7, rue Caumartin.

Médecine, Pharmacie Le MEILLEUR TONIQUE est le VIN COCA MARIANI

Alimentation MENU Consommé au saumon Coquilles de turbot crème gratin Tournefios Piémontaise Rougets de rivière bardés rôtis Salades Gâteau breton Fruits Café Cherry Brandy Wymand Fookink VINS Royal Saint-Marceaux

BOUCHERIE ROY, 25, r. Lévis, Tél. 513.011, Agence de Paulliac, Setles, Près-Salès, Côtes de Gascogne.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

MAISON rue Mareil, 14, C. 172-50, Rev. 6, 5,300. M. A. P. 40,000 F. A. J. 40,000 F. L. 40,000 F. Paris, 2 mars, S. A. M. P. 2, rue des Petits-Pères, 9.

OFFRES ET DEMANDES COMMANDITE DE 50,000 F. à 5 % est dem. p. lancer nouv. Carburateur breveté et donner extension à garage auto et transports auto dans le Nord. Très gros bénéfices à réaliser. 14134

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASSERIE L'EST nant BÂTIMENTS d'exploitation, 4 étages, 6^{me} caves, appartement de 10 pièces. Jardins agrément, potager et verger. MATÉRIEL industriel important et en parfait état. Les garanties offertes atteignent 250,000 francs. Actuel. 14442

PETITJEAN, 9, R. DES HALLES PRÊT DE 140,000 FRANCS pour 15 ans en 1^{re} hypothèque est demandé par GRANDE BRASS